

Les Sacrifiées

Dossier pédagogique

LES SACRIFIÉES

de **Laurent Gaudé**
mise en scène **Jean-Louis Martinelli**

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Réalisé par Emanuela Pace et Paul Muzika

Les Sacrifiées

texte **Laurent Gaudé**
mise en scène **Jean-Louis Martinelli**

scénographie **Gilles Taschet**
lumière **Marie Nicolas**
costumes **Patrick Dutertre**
son **Philippe Cachia**
coiffures, maquillages **Françoise Chaumayrac**
création accessoires **Philippe Binard**
montage vidéo **Erwan Huon**
assistante à la mise en scène **Emanuela Pace**
assistant lumière **Rémi Godfroy**
assistants costumes **Elisabeth Dordevic et Patrice Monnerie**

avec

**Fadila Belkebla, Fettouma Bouamari, Vincent Bonillo, Chad
Chenouga, Jane Friedrich, Hammou Graïa, Judith Henry,
Benjamin Kraatz, David Léon, Sylvie Milhaud, Mounir
Margoum, Raoul Teuscher, Abbès Zahmani**

Régisseur général Bernard Steffenino

coproduction : Théâtre Nanterre-Amandiers/Comédie de Genève
avec le soutien artistique du Jeune Théâtre National et du Fonds de Développement
de la Création Théâtrale Contemporaine

Le texte *Les Sacrifiées* est publié aux éditions Actes Sud-Papiers

représentations
du 5 mars au 11 avril 2004
du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 30

salle transformable

Sommaire

« *Faire du théâtre le lieu où résonnent les tragédies d'aujourd'hui* »

Laurent Gaudé *page 5*

Biographie de Laurent Gaudé page 6

Biographie de Jean-Louis Martinelli page 7

I) France-Algérie, mémoires à vif

Les enjeux de mémoire Benjamin Stora page 10

Trois ans qui ont modifié le regard sur la guerre d'Algérie page 12

Une envie de vérité à propos de l'Algérie Pierre Vidal-Naquet page 14

Un passé de tortures qui ne passe pas Mohammed Harbi page 16

« *Les écritures en miroir* » Benjamin Stora *page 18*

II) Femmes face à l'Histoire

« *La moitié oubliée du peuple algérien* » Claude Liauzu *page 22*

Les filles de la Toussaint Françoise Germain-Robin *page 24*

« *Elles osent faire ce que les hommes ne font pas* » Khalida Messaoudi
page 26

« *Les femmes d'Alger continuent de marcher* » Francine Bajande, Mina Kaci,
Zoé Lin, Dominique Widemann *page 28*

III) L'Histoire, matériau pour la fiction

« *La structure de la pièce interroge l'Histoire* » Jean-Louis Martinelli *page 31*

L'Ange de l'Histoire Walter Benjamin *page 32*

L'Ange malchanceux Heiner Müller *page 33*

« *Le lien entre l'historique et le légendaire est rétabli* » Catherine Brun
page 34

« *Le Théâtre requiert l'Autre d'une société* » François Regnault *page 36*

IV) Annexes

Algérie 1830-2003 page 38

L'enfer des femmes à la villa Susini Henri Pouillot *page 40*

« *Vivre entre soi en étant chez les autres* » Abdelmalek Sayad *page 42*

Le bidonville du 102 Brahim Benaïcha *page 43*

Un conflit à huis clos Fatiha Talahite *page 44*

Frustration sexuelle et violence Mina Kaci *page 46*

Bibliographie *page 47*

« *Faire du théâtre le lieu où résonnent les tragédies d'aujourd'hui* »

Je fais partie de la génération des enfants de ceux qui eurent « vingt ans dans les Aurès » et j'ai le sentiment que quelque chose nous a été transmis de là-bas. Une transmission par défaut. Nos pères ont perdu en ces terres un peu d'eux-mêmes et cette chose perdue nous a été léguée. Comme un regret. Comme un souvenir de jeunesse et de souffrance mêlé.

Mon désir d'écrire sur l'Algérie a croisé celui de Jean-Louis Martinelli. Nous avons discuté. Chacun de nous deux semblait convaincu de la nécessité de porter au théâtre cette histoire qui continue à agiter notre société. Jean-Louis Martinelli m'a alors passé commande d'une pièce de théâtre.

Je n'ai pu me lancer véritablement dans l'écriture des *Sacrifiées* que lorsque s'est imposée l'idée du triptyque. Je ne voulais pas me cantonner à la période de la guerre d'Algérie mais accompagner mes personnages de cette période là à nos jours. La pièce s'est construite ainsi : trois parties, trois époques, trois personnages féminins. De la guerre d'indépendance (1954-1962), à la montée de l'islamisme (les années 1990) en passant par l'émigration des années 1970-1980, nous suivons le destin de Raïssa, Léïla et Saïda.

Les Sacrifiées n'est pas une pièce sur l'histoire de l'Algérie. Ni sur l'histoire des relations franco-algériennes. Je ne suis ni historien ni analyste politique. Je suis dramaturge. Si l'histoire est présente – et elle l'est – c'est uniquement comme matériau pour la fiction. L'enjeu est là pour moi : parvenir à faire, à partir de cette matière réelle et contemporaine, une oeuvre théâtrale. Et de ce fait, faire du théâtre le lieu où résonnent les tragédies d'aujourd'hui.

Les Sacrifiées, c'est l'histoire de trois femmes : Raïssa, Léïla et Saïda plongées dans la tourmente. Chacune croit, à un moment donné, au bonheur. Et pour chacune, la promesse du bonheur est repoussée parce que l'Histoire fait irruption dans leur vie et saccage tout. Elles sont, sans cesse, dépossédées et contraintes au combat.

C'est bien de cela dont il est question. Faire entendre, sur un plateau de théâtre, à travers ces trois personnages, le cri de rage et de révolte de ces femmes.

Laurent Gaudé, Texte de présentation des *Sacrifiées*.

Biographie de Laurent Gaudé

Né en 1972, Laurent Gaudé est l'auteur de plusieurs pièces de théâtre (*Onyos le Furieux*, *Pluie de cendres*, *Combats de possédés*, *Cendres sur les mains*, *Le Tigre bleu de l'Euphrate*, *Salina* et *Médée Kali*) et de deux romans (*Cris* et *La Mort du roi Tsongor*), publiés chez Actes Sud.

Onyos le Furieux a été créée au Théâtre National de Strasbourg, en juin 2000, dans une mise en scène de Yannis Kokkos.

Pluie de cendres a été créée au Studio de la Comédie Française, en mars 2001, dans une mise en scène de Michel Favory.

Combats de possédés a été traduite en allemand et créée, en avril 2000, à la Schauspiel de Essen, dans une mise en scène de Jürgen Bosse. Le texte a également été traduit en anglais (traduction de David Greig) et lu au Royal National Theatre de Londres. En France, il a été créé à la scène nationale de Châteaugontier dans une mise en scène de Patrick Sueur en février 2003.

Cendres sur les mains a été créée à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, en juillet 2001, dans une mise en scène de Jean-Marc Bourg (compagnie Labyrinthes), puis repris à Théâtre Ouvert (en février 2002) et au Théâtre des Treize Vents (Montpellier, en mars 2002).

Le Tigre bleu de l'Euphrate a fait l'objet de plusieurs lectures : par Jean-Yves Dubois au festival de la Mousson d'Été (en août 2002), et par Didier Sandre au Rond-Point (en octobre 2002).

Médée Kali a été créée au théâtre du Rond-Point, en septembre 2003, dans une mise en scène de Philippe Calvario, avec Myriam Boyer.

Son second roman, *La Mort du roi Tsongor* a été lauréat du Goncourt des lycéens (édition 2002) et a reçu le prix des libraires 2003.

Laurent Gaudé a été invité à participer à plusieurs résidences d'écriture : au Traverse Theatre à Edimbourg, et à Montpellier à l'invitation de la compagnie Labyrinthes.

Laurent Gaudé est également l'auteur d'un certain nombre de textes (articles ou textes de fiction) publiés dans diverses revues telles que : *Les Temps Modernes*, *Alternatives théâtrales*, *Du théâtre (la revue)* et *Europe*.

Biographie de Jean-Louis Martinelli

2003

Médée de Max Rouquette

Andromaque de Jean Racine

2002

Voyage en Afrique, « Mitterrand et Sankara » de Jacques Jouet

Jenufa de Janacek

Platonov de Tchekhov

Le 1^{er} janvier 2002, il prend la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers

2000

Catégorie 3 :1 de Lars Norén

Phèdre de Yannis Ritsos

1999

Le Deuil sied à Électre d'Eugène O'Neill

1998

Œdipe le tyran de Sophocle, version de Friedrich Hölderlin, traduction Philippe Lacoue-Labarthe

1997

Emmanuel Kant Comédie de Thomas Bernhard

Thomas Bernhard Comédies d'après Thomas Bernhard

Germania 3 de Heiner Müller

Andromaque de Jean Racine

1995

L'Année des treize lunes de Rainer Werner Fassbinder

Voyage à l'intérieur de la tristesse de Rainer Werner Fassbinder

Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès

Le 2 décembre 1993, il est nommé directeur du Théâtre National de Strasbourg

1993

Sphère de la mémoire de Jacques Roubaud

Les Marchands de Gloire de Marcel Pagnol

1992

Le Jugement dernier de Bernard-Henri Lévy

Impressions-Pasolini d'après Pier Paolo Pasolini (*Variations Calderón*)

L'Église de Louis-Ferdinand Céline

1991

La Musica deuxième de Marguerite Duras

Une Sale Histoire de Jean Eustache (*L'Oiseau des vacances*)

1990

Conversation chez les Stein sur Monsieur Goethe absent de Peter Hacks

La Maman et la putain de Jean Eustache

Francis de Gérard Guillaumat

Le Prince travesti de Marivaux

1988

Valis d'après Philip K.Dick, opéra de Tod Machover

Quartett de Heiner Müller

1987

Je t'embrasse pour la Vie d'après *Lettres à des soldats morts*

En juillet 1987, il est nommé directeur du Théâtre de Lyon

1986

L'Esprit des bois d'Anton Tchekhov

1985

Corps perdus d'Enzo Cormann

1984

Conversations chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent de Peter Hacks

1983

L'Opéra de quat'sous de Bertolt Brecht et Kurt Weill

1982

Pier Paolo Pasolini d'après l'œuvre de Pier Paolo Pasolini

1981

Barbares amours d'après *Électre* de Sophocle et des textes de Pier Paolo Pasolini

1980

Le Cuisinier de Warburton d'Annie Zadeck

1979

Lorenzaccio d'Alfred de Musset

1978

Lenz d'après Georg Büchner

1977

La Nuit italienne d'Ödön von Horvath

En 1977, il fonde sa compagnie , le Théâtre du Réfectoire à Lyon

I

France-Algérie, mémoires à vif

Les enjeux de mémoire

Le début d'un travail historique

La perception qui se dégage actuellement est celle de la sortie de l'oubli. Elle tient à l'émergence d'un travail historique, qui s'effectue en deux temps. D'abord, la recherche de la mémoire. L'enjeu est de taille : seule une réappropriation consciente des mémoires permet de reconnaître le passé comme le passé, c'est-à-dire de ne plus le vivre comme présent. En ce sens, le travail de l'historien sur l'Algérie n'est pas forcément exempt d'une certaine visée cathartique. Cet examen difficile permet de voir comment fonctionnent à la fois mémoire et oubli, connaissance et méconnaissance ; comment il peut y avoir, à la fois, histoire commune et refus de l'autre.

En second lieu, il faut attendre que tous les documents de cette guerre soient accessibles, qu'une nouvelle génération de chercheurs, non directement engagés dans les combats de l'époque, émerge. Ce passage du témoignage à la critique historique, de la politique à l'histoire, s'effectue lentement. Nous sortons du temps où le travail de vérité était en quelque sorte recouvert par la « piété », et où la volonté de savoir de l'historien trouvait difficilement la force de contredire le souvenir des naufragés français d'une guerre perdue, et des rescapés algériens d'une guerre gagnée. Ce passage à l'histoire permet à un peuple traumatisé d'oser regarder le passé, de cesser de le mythifier ou de s'en détourner, pour simplement le comprendre. Ce travail sur l'histoire ne peut, cependant, se suffire à lui seul.

La guerre d'Algérie trouve son origine dans l'imposition brutale d'un système colonial, subie par la masse des Algériens musulmans. La reconnaissance de ce fait, en France, n'est pas évidente. Avancer exige qu'on tienne ensemble tous les points de vue : de la France sur l'Algérie, et de l'Algérie sur la France, de l'Algérie sur elle-même et de la France sur elle-même, qu'on en revienne à l'avant-guerre d'Algérie, qu'on poursuive à l'après-guerre. Les blessures sont, malgré elles, en miroir l'une de l'autre, et c'est dans cette réticence à se voir dans la souffrance de l'autre (et, disons le clairement, surtout de la part des Français dans le drame vécu par le peuple algérien) qu'existe une résistance forte à l'élaboration d'une mémoire authentique. Celle qui ne prend son sens qu'en une compréhension des souffrances que d'autres groupes ont subies.

En France, nous n'en sommes pas encore là. Le moment est surtout celui de se remémorer, pas encore de commémorer (il n'y a toujours pas de date acceptée par tous pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie). Il s'agit de tout voir, l'histoire, l'horreur, la guerre, ses ambiguïtés, ses contradictions. Pas encore de reconnaître une dette à l'égard des victimes, d'admettre les crimes de guerre ou crimes contre l'humanité, pendant la guerre d'Algérie. Mais le surgissement, dans la conscience collective, de la question des persécutions anti-arabes pendant la guerre d'Algérie a commencé en France, avec la bataille livrée par les enfants issus de l'immigration algérienne (mouvements « beurs », mouvements civiques, commémoration du 17 octobre 1961...). Pourtant, essentiellement, c'est par l'Algérie que le retour de la mémoire s'effectue.

Retour par l'Algérie

Ce sont les émeutes d'octobre 1988 en Algérie, avec l'éruption de la jeunesse algérienne, qui ont permis de soulever le couvercle étouffant d'une mémoire unanimiste. Finis les histoires héroïques, les légendes et les stéréotypes, et plutôt la volonté de savoir ce qui s'était réellement joué dans cette guerre d'indépendance de sept ans entre l'Algérie et la France. De savoir pourquoi un parti unique s'était installé.

De comprendre pourquoi l'Algérie s'est progressivement enfoncée dans une terrible tragédie qui a fait plus de 100000 morts depuis l'interruption des élections de janvier 1992 et l'installation d'une guérilla islamiste aux méthodes cruelles. Dans cette volonté de retrouvailles avec une histoire plus complexe se joue la fin des mythes. Sortir d'une mémoire de guerre lyrique, c'est enfin accéder à l'indépendance

réelle, disposer de sa propre histoire, comprendre les ressorts d'une violence barbare qui a secoué ce pays.

Paradoxalement, c'est de l'ancien colonisé, celui que l'on appelle l'homme du Sud, que viennent ainsi les besoins, les désirs de compréhension. C'est lui qui, par son mouvement actuel, force au réexamen des héritages de l'histoire. A la préférence héroïque de la sécurité anticoloniale d'autrefois, succède le désir de s'ouvrir à l'autre, d'exister par soi-même. Ce processus n'est pas une réhabilitation du système colonial, mais plutôt une attitude qui cesse de se définir en permanence par rapport à lui. C'est fondamentalement l'ex-colonisé, par les autorisations de retour qu'il consent, qui interpelle la France et lui demande d'aller plus loin, d'assumer son histoire. Et pas d'écrire, encore, à sa place, le vécu terrible de sa propre destinée coloniale. Ce serait poursuivre l'évacuation des responsabilités françaises dans ce que furent leurs drames. Ce mouvement correspond aussi à l'évolution de l'attitude des victimes elles-mêmes (algériennes ou françaises) qui, après avoir recherché le silence et l'oubli, ont peu à peu pris conscience que, le temps passant, le sacrifice de milliers d'innocents, et de combattants, allait disparaître.

Quarante ans après, par l'avalanche d'images (et d'écrits par la masse de livres), le mouvement général de la connaissance coloniale se déploie parallèlement au progrès de la reconnaissance de la *perdition* de l'empire. Il importe peu que les histoires racontées par tous ces films apparaissent comme un vaste *flash-back* (coupé, dans les documentaires, par les interventions d'acteurs et de témoins face à la caméra). Certains critiques ont pu voir dans cette descente en arrière, cette glissade, un enfermement dans les songes coloniaux. On peut, au contraire, y voir, quelle que soit la forme prise, surtout la montée vers la reconnaissance, enfin, d'une mort d'empire. La dépossession progressive d'un monde s'accompagne de la progressive découverte, (re)création d'un autre monde, différent. Et, dans la question du « comment vivre après », se pose le pourquoi de la séparation apparemment définitive. Les guerres étant finies, il s'agit de les comprendre. Pour éviter de les reprendre en permanence dans le présent, cette fois-ci en France, tournées contre l'immigré en provenance des anciennes colonies.

Et c'est précisément là que réside le problème. Le souvenir, en France, revient quelquefois mal. A peine entrevu, l'apaisement s'éloigne à nouveau. L'« envahisseur » dont parlent les discours xénophobes, voire racistes, n'est-il pas d'abord l'Algérien, musulman de surcroît ? Le racisme colonial resurgit dans le discours de l'extrême droite. La situation explosive dans les banlieues en France, où les jeunes issus de l'immigration se battent contre l'exclusion, pour la dignité et la reconnaissance du complément de richesse sensible qu'ils apportent à leur pays d'adoption : ces phénomènes ne sont-ils pas la résurgence et le contrecoup lointain d'un conflit dont on arrive mal à rationaliser les enjeux. En Algérie, le terrible drame avec son cortège d'exactions, de meurtres en séries, marque l'éclatement au grand jour de la crise latente de la mémoire. Entre l'islamisme radical qui veut soumettre l'Algérie à la lettre de la *charia*, et un pouvoir autoritaire surtout préoccupé par sa survie, la conception de la nation se fracture.

Ces éléments nous renforcent dans la conviction qu'un travail sur l'Algérie et sa guerre doit articuler, à l'étude des événements, une analyse des *relations* à cette histoire, de chaque bord de la Méditerranée. N'oublions pas que la blessure algérienne est restée vive par manque d'ouverture aux raisons de l'*autre*, à ses propres déchirements.

Benjamin Stora, « Les enjeux de mémoires », in *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, p. 100-103.

Trois ans qui ont modifié le regard sur la guerre d'Algérie

20 juin 2000

Témoignage, à la "une" du *Monde*, de Louissette Ighilahriz, torturée et violée à l'âge de 20 ans, au siège de la 10e division parachutiste, pendant la bataille d'Alger, en 1957. Cette ancienne militante du FLN met en cause les généraux Massu et Bigeard et recherche l'homme qui l'a sauvée, un médecin militaire, le commandant Richaud.

22 juin 2000

Dans une interview au *Monde*, le général Jacques Massu exprime ses regrets et déclare que "la torture n'est pas indispensable en temps de guerre, on pourrait très bien s'en passer". Le même jour, le général Marcel Bigeard dément tout en bloc et qualifie le récit de Louissette Ighilahriz de "tissu de mensonges".

31 octobre 2000

L'Humanité publie l'appel de 12 intellectuels, parmi lesquels Pierre Vidal-Naquet et Henri Alleg, qui réclament la reconnaissance et la condamnation par l'Etat français de l'usage de la torture en Algérie.

9 novembre 2000

Le Monde révèle "l'affaire Mohamed Garne", né d'un viol collectif de sa mère par des soldats français, en août 1959 en Algérie. Ce "Français par le crime" demande la reconnaissance par la justice française du préjudice subi.

23 novembre 2000

Premiers aveux du général Paul Aussaresses dans *Le Monde*. L'ancien coordinateur des services de renseignements à Alger révèle notamment avoir abattu de sang-froid 24 Algériens. De son côté, le général Massu déclare que la pratique de la torture devrait être reconnue par la France et condamnée.

28 décembre 2000

Enquête du *Monde* sur les troubles psychiques liés à la guerre. 350 000 anciens d'Algérie seraient concernés.

Mai 2001

Publication du livre du général Aussaresses, *Services spéciaux Algérie, 1955-1957*.

27 juin 2001

Trois anciens militants du FLN accusent sur France 3 le général Maurice Schmitt, ancien chef d'état-major, d'avoir été le "chef d'orchestre" de leurs tortures, en 1957, à Alger.

12 octobre 2001

Publication par *Le Monde* d'une enquête sur les viols pendant la guerre d'Algérie.

22 novembre 2001

Mohamed Garne se voit accorder une pension de l'Etat français.

26 novembre 2001

Procès du général Aussaresses au tribunal correctionnel de Paris. Il est poursuivi pour "complicité d'apologie de crimes de guerre" et sera condamné en janvier 2002 à 7 500 euros d'amende (peine confirmée en appel en avril 2003.)

4 mai et 4 juin 2002

Série d'articles dans *Le Monde* sur le passé algérien de Jean-Marie Le Pen.

« Trois ans qui ont modifié le regard sur la guerre d'Algérie », *Le Monde*, 28 juin 2003.

Une envie de vérité à propos de l'Algérie

– Quarante ans après la guerre d'Algérie, les langues se délient, du côté des victimes mais surtout du côté des principaux acteurs français de ce conflit. Pourquoi ce retour de mémoire a-t-il lieu maintenant ?

Pierre Vidal-Naquet – C'est une chose tout à fait étonnante. Je n'aurais jamais imaginé qu'elle puisse se produire de mon vivant, même si je n'ai cessé de le souhaiter. C'est un peu comme si l'affaire Dreyfus surgissait soudainement, cinquante ans après avoir été vécue dans l'étouffement. Dans le cas de l'Algérie, l'événement déclencheur a bien sûr été la publication, à la « une » du *Monde*, le 20 juin, du récit de Louissette Ighilahriz, militante du FLN torturée par des militaires français. Mais pourquoi ce témoignage a-t-il eu un pareil retentissement ? Il me semble que l'irruption du dossier de la torture en Algérie sur la scène française est une conséquence du procès Papon, en 1997-1998.

Ce procès n'était pas celui du préfet de police en poste au moment des massacres du 17 octobre 1961, lorsque la police parisienne a réprimé dans le sang une manifestation du FLN, mais celui du secrétaire général de la préfecture de Bordeaux sous l'occupation. Pourtant, les débats ont été l'occasion d'un « procès dans le procès », plusieurs séances étant consacrées aux événements du 17 octobre 1961. Il était donc tout à fait impossible de procéder à l'examen des fautes et des crimes de Vichy sans déboucher sur ce qui s'était passé pendant la guerre d'Algérie.

– Ce qui veut dire que l'affaire Louissette Ighilahriz, si elle était sortie il y a dix ou quinze ans, n'aurait pas eu le même effet ni les mêmes conséquences ?

P. V.-N. – C'est tout à fait vrai. A plusieurs reprises depuis 1962, on a eu l'impression que la guerre d'Algérie allait revenir dans le débat français, mais il s'agissait de demi-réveils, sans suites, un peu comme si une mouche tournoyait dans un verre d'eau. Ainsi, en 1971, quand Massu a publié son ouvrage *La Vraie Bataille d'Alger* et que j'y ai répondu par *La Torture dans la République*, un livre qui dormait dans mes cartons depuis dix ans car mon éditeur estimait avec raison qu'il n'intéresserait personne. La guerre d'Algérie a donc été oubliée tout de suite après 1962. (...)

Après un long sommeil, le dossier de la guerre d'Algérie vient donc de refaire brusquement surface. On ne peut l'expliquer qu'en termes quasi freudiens : c'est le retour du refoulé. Il se manifeste une gigantesque envie de vérité. Ce besoin avait déjà surgi à propos de Vichy. Ce qui est relativement surprenant, c'est que, sur l'Algérie, ce réveil soit si tardif.

– Qu'y a-t-il de nouveau dans tout ce qui a été déclaré ces derniers jours et ces derniers mois ? Quels sont les éléments de surprise pour vous, historien, qui avez toujours lutté contre la torture en Algérie ?

P. V.-N. – Ce qui m'a le plus surpris, c'est la division entre les généraux. D'abord, les mensonges de Bigeard face aux aveux de Massu, et maintenant l'opposition entre Massu et Aussaresses. (...)

Ceux qui ont refusé la torture ont sans doute été plus nombreux qu'on ne le croit. On oublie trop souvent les noms du colonel Buis, du général Le Ray, gendre de François Mauriac, ou encore d'hommes comme Jean Le Meur, un chrétien, Noël Favrelière, un athée tranquille, ou Alban Lechti, un communiste. Ceux qui ont résisté sont ceux qui avaient des valeurs, cela peut paraître une banalité de le dire, mais c'est un fait. Les lettres de Jean Le Meur, publiées par la revue *Esprit* en décembre 1959, restent un acte majeur de cette époque. Le fait d'avoir des valeurs républicaines était fondamental. Car l'aspect « *Dr Jekyll et Mr Hyde* » de l'attitude française, selon l'image de Raphaëlle Branche, auteur d'une thèse sur ce sujet, était courant, et insupportable. D'un côté nous avons la France, avec ses valeurs républicaines, de l'autre ce que Paul Teitgen – un de ceux qui ont sauvé l'honneur – a appelé « *les témoins humiliés dans l'ombre* ». Le symbole de ce « *totalitarisme mou* » a été Guy Mollet, pour lequel j'ai gardé une haine farouche ! Son bureau débordait, en 1956, de dossiers sur la torture en Algérie et il osait affirmer qu'il ne s'agissait que de cas isolés !

L'autre chose que l'on devrait mieux savoir mais qui reste méconnue est que la torture a largement préexisté à la guerre en Algérie même. Dès 1951, Claude Bourdet, ancien résistant, demandait publiquement s'il existait « *une Gestapo algérienne* ». La réponse était « *oui* », hélas. Et le rapport Wuillaume du 2 mars 1955 soulignait ce fait. Cela réduit à néant la thèse selon laquelle la torture n'a été qu'une riposte aux atrocités – réelles – du FLN. (...)

– Est-il justifié de dresser un parallèle entre la guerre d'Algérie et l'occupation nazie, à la fois quant au recours à la torture et au mécanisme de mémoire, qui s'enclenche plusieurs décennies plus tard ?

P. V.-N. – Dans sa lettre de démission à Robert Lacoste (le ministre-résident en Algérie), le secrétaire général de la police d'Alger, Paul Teitgen, ancien résistant, écrivait : « *Je ne me permettrais pas cela si je n'avais pas vu au camp de Paul les traces profondes de ces mêmes sévices que j'ai subis de la part de la Gestapo.* » La comparaison avec la Gestapo a été absolument constante chez tous ceux qui ont combattu la torture pendant la guerre d'Algérie. Cela dit, la France n'a pas mis en œuvre une politique d'extermination systématique des musulmans. Je n'emploie donc pas le terme de « génocide », même si certaines comparaisons viennent à l'esprit. Ainsi, dans l'affaire des cuves à vin, début 1957, où plusieurs dizaines d'Algériens sont morts d'avoir inhalé des émanations toxiques, il était difficile de ne pas penser aux chambres à gaz, même s'il n'y avait pas d'intention criminelle. A condition de ne pas confondre génocide et crime contre l'humanité, la comparaison avec l'occupation est donc justifiée. (...)

Pierre Vidal-Naquet, « Il se manifeste une gigantesque envie de vérité à propos de l'Algérie », propos recueillis par Florence Beaugé et Philippe Bernard, *Le Monde*, 27 novembre 2000.

Un passé de tortures qui ne passe pas

Grand bruit est fait autour de la parution des Mémoires du général Aussaresses, qui nous raconte ses hauts faits d'armes de tortionnaire et exécuteur des pires assassinats (entre autres Larbi Ben M'Hidi et Ali Boumendjel), pendant la guerre d'Algérie.

Qu'à partir de ces Mémoires (tardives et très vraisemblablement partielles), une partie de l'opinion publique française (en particulier dans la jeunesse) découvre ce que fut l'action de l'armée française durant cette guerre, c'est chose possible. Mais on ne saurait dire qu'en Algérie ces Mémoires seront une bouleversante révélation. Personne ne doutait de la façon dont furent torturés et abattus Ben M'Hidi, Boumendjel et tant d'autres.

Quant à l'Etat français, le voilà qui se trouve devant une exigence de clarté à assumer et de justice à faire. Ce sera, aussi, la réhabilitation de tous ceux qui eurent à pâtir de vouloir, à l'époque, déchirer le voile du silence.

La lecture de ces Mémoires, écrits avec ce ton gris, sans aucun élan d'aucune humanité - émotion zéro - comme on rend compte d'un bilan, fait penser au beau livre de Robert Merle, *La Mort est mon métier*, où un criminel nazi, entendant l'énoncé, par l'acte d'accusation du nombre de ses victimes, intervient, en bon agent comptable, pour rectifier une petite erreur sur ce nombre. On est en présence d'une aliénation effrayante où le tueur ne se voit que comme un simple fonctionnaire dépêché à donner la mort.

Mais l'obéissance à des ordres criminels efface-t-elle toute responsabilité individuelle ? Qui doute de la réponse ? Et comment comprendre que puisse être envisagé de poursuivre le général algérien Khaled Nezzar en France et que rien ne soit fait contre le général Aussaresses ? Cependant il y aurait manquement à toute justice à se contenter de condamner l'exécutant en oubliant les responsables politiques qui déclenchèrent ses actions, les ordonnèrent ou, pour le moins, les couvrirent : Guy Mollet, Robert Lacoste, Max Lejeune et François Mitterrand. Ce dernier, alors garde des sceaux, fut l'auteur des décrets déléguant les pouvoirs de justice à l'armée en 1957.

Nombre de dirigeants socialistes actuels, Lionel Jospin en tête, entrèrent dans le militantisme politique en luttant contre la guerre coloniale. Ils n'ont donc aucune difficulté personnelle à lever définitivement le poids de l'oubli et à exiger le châtement des coupables. Sauf que, liés au souvenir d'un François Mitterrand président, ou, peut-être, par raison d'Etat, ils ont, dans le rappel de ce passé, des euphémismes qui maintiennent une certaine confusion.

Revenons à certains paradoxes de l'histoire. D'abord cet itinéraire du général Aussaresses qui fut un grand résistant contre l'occupant allemand et devint le bourreau que l'on sait, itinéraire qui fut celui de bien d'autres officiers français.

Cela nous renvoie à l'Algérie d'aujourd'hui. La majorité de ses plus hauts dirigeants est, elle aussi, issue de la Résistance et veut voir, dans ce fait, avec les déformations qu'elle lui impose pour préserver ses intérêts personnels, la légitimation de son pouvoir inamovible sur une société dont la grande majorité n'était pas née en l'an I de l'indépendance. Désormais, entre ces dirigeants et une société civile jeune, avide de liberté, étouffant sous la misère sociale, subissant fusillades à balles réelles lorsqu'elle manifeste, la rupture est consacrée. Ainsi toute une jeunesse se voit privée du souvenir lyrique de justes combats dont l'héritage doit lui revenir, et amputée d'une mémoire kidnappée.

Il y a une sorte d'escroquerie à expliquer les crimes français (sans nécessairement les justifier) comme une réponse à des crimes des combattants algériens. C'est prendre l'effet pour la cause. Lorsque éclata la lutte pour la libération nationale algérienne, les dirigeants - et en tête Larbi Ben M'Hidi - souhaitèrent qu'on ne fasse pas de tout ce qui n'était pas d'origine musulmane un ennemi indifférencié. Ils voulaient que soit différenciée une minorité constituée de plus de un dixième de la population d'Algérie, socialement, économiquement, voire culturellement plurielle.

Le colonel Schœn qui dirigeait le service des liaisons nord-africaines écrivait (dans le bulletin politique mensuel du service de renseignement, novembre-décembre 1954) que les "fellagas" avaient reçu les "conseils pratiques" suivants : "Interdire viols, massacres de femmes, enfants, vieillards, ne pas profaner les lieux à caractère religieux. Un homme désarmé ne doit pas mourir mais être fait prisonnier, respecter les étrangers." Le texte du colonel ajoute que ces instructions "ont été parfois suivies, que le meurtre de l'instituteur Monnerot n'était sans doute pas prémédité et que, dans une école des Aurès, qui avait été visitée par les fellagas, l'instituteur avait été félicité".

Mais la guerre de libération se développa d'abord, naturellement, dans les campagnes, avec une majorité de ruraux dont les douars ne connaissaient souvent, de la France, que le militaire, le gendarme et l'administrateur. Rien de cette vie quotidienne des villes qui permettait une sorte de coexistence pas toujours acerbée avec ceux qu'alors on appelait les "Européens d'Algérie". De ces derniers, les ruraux ne connaissaient que le colon et ses alliés les notables et caïds prédateurs, et, exceptionnellement, l'instituteur. Avec la guerre, ces ruraux connurent toutes les exactions, les tortures, les pillages, les "corvées de bois" et les exécutions sommaires. Dans le même temps, il leur paraissait que les citadins restaient à l'écart de la tempête. Ils souhaitèrent alors l'extension du conflit aux villes et le passage au terrorisme urbain, car de quelle autre forme de violence disposaient les militants des villes dès lors qu'on exigeait plus qu'un appui logistique et politique ? Dans le déséquilibre que permettait l'énorme différence des moyens, s'amplifia le terrorisme de l'Etat français qui remit son sort entre les mains de militaires à qui on laissa entendre que leur mission était de "réussir". Quant aux politiques, ils se chargeaient d'imposer le secret pour éviter les troubles de conscience d'une opinion publique qui se ferait réticente.

Aujourd'hui, ce retour du passé, comme un retour du refoulé, devrait permettre à la France d'assumer les pages noires de son passé colonial. Alors, et alors seulement, cessera ce jeu pervers où chacun, pouvoir algérien et pouvoir français, tient l'autre par la barbichette dans une relation spéculaire. Alors aussi saura-t-on voir dans le drame actuel de l'Algérie en quoi il demeure le fruit de cette même colonisation dont une guerre de sept ans a exterminé les élites politiques et marginalisé tout ce qui empêchait la fracture en réduisant au silence les libéraux français, en assassinant Maurice Audin, en chassant le colonel de Bollardière, en poursuivant en France les intellectuels.

En Algérie, aujourd'hui, ces pratiques ont un nouveau cours, mis en œuvre par certains de nos généraux contre leur peuple, qui ne l'oubliera pas.

Mohammed Harbi*, « Un passé de tortures qui ne passe pas », *Le Monde*, 11 mai 2001.

* historien, ancien dirigeant du FLN.

« *Les écritures en miroir* »

Depuis la mort de François Mitterrand, homme politique issu de la période de Vichy et de la Résistance, la "génération algérienne" est aux commandes dans la vie politique française : ceux qui ont fait la guerre d'Algérie, comme Jacques Chirac ou Jean-Pierre Chevènement, qui y ont participé, comme Jean-Marie Le Pen, ou qui l'ont combattu, comme Lionel Jospin. L'effet de génération est important pour comprendre toute l'ampleur des commémorations liées au quarantième anniversaire des accords d'Evian. Mais il faut aller plus loin.

Sur la guerre d'Algérie, le passage s'opère depuis quelques années d'une sensation d'absence à une sorte de surabondance. Il ne se passe pas un jour, ou une semaine, sans qu'on découvre (ou qu'on feigne de découvrir) dans la presse ou à la télévision un épisode lié à la guerre d'Algérie, une douleur, une souffrance qui tourne autour de cette période. (...)

En fait, au sortir de la guerre d'Algérie, après 1962, personne ne se sentait vraiment responsable ni coupable. Les Européens d'Algérie avaient la sensation très nette d'avoir été trahis et abandonnés par le pouvoir politique. Ils ne se sentaient pas responsables de la situation coloniale, mais avaient toujours vécu l'expérience de leur vie en Algérie comme des "pionniers" sur une terre vierge, à défricher.

Ils "oubliaient" le sort inégalitaire réservé aux "indigènes". Les soldats français du contingent avaient le sentiment très net de n'être pas les responsables de la situation de guerre. Ils avaient exécuté les ordres de leurs supérieurs, et se trouvaient pris dans un engrenage. Les officiers français de la guerre d'Algérie affirmaient avoir simplement obéi aux pouvoirs politiques. Ils "oubliaient" les importants pouvoirs politiques dont ils disposaient, notamment au moment de la fameuse "bataille d'Alger" en 1957. Les harkis également, ces soldats musulmans supplétifs qui ont combattu aux côtés de l'armée française, ont été abandonnés. Ils ont été massacrés, et ne pouvaient pas se sentir responsables.

Et la classe politique française ? La majorité de la droite politique reconnaissait en de Gaulle son "sauveur", reconstituant après 1962 un consensus politique autour de sa personne pour faire oublier son attitude en faveur de l'Algérie française. La gauche également reconsidère son histoire puisque elle avait approuvé les "pouvoirs spéciaux" en mars 1956, dispositions envoyant le contingent en Algérie. Jusqu'en 1960, la gauche française était pour "la paix en Algérie". Elle ne se prononcera pour l'indépendance que tardivement. Elle aussi reconstruira un récit mythologique lié à la question de l'indépendance de l'Algérie, peut-être pour faire oublier sa position antérieure. Celle d'une attitude classiquement jacobine, pour l'amélioration des conditions de vie des "indigènes" dans les colonies.

Lorsque la guerre se termine, personne n'est responsable. Et les soldats, les pieds-noirs, les harkis, tous se considèrent comme des victimes. La mise en scène de l'amnésie accompagne le processus de victimisation, pour éviter d'évoquer toute culpabilité personnelle et étatique sur l'Algérie et la guerre. Le statut de victime se renforce dans les années 1980 où il vaut mieux apparaître en victime qu'en combattant ou en militant. Les plaintes en nombre pour "crimes contre l'humanité" s'inscrivent dans cette tendance. Autre explication de l'oubli, la blessure du sentiment national. La fin de l'Algérie

française développe un sentiment très fort de l'amputation d'une partie du territoire national. "L'Algérie, c'était la France." Le conflit s'élabore comme une sorte de guerre civile franco-française, où semble se jouer l'avenir tragique du pays. L'indépendance de l'Algérie devient alors synonyme d'abaissement de la nation.

L'installation dans une situation d'amnésie, à propos de l'Algérie, conduit à une interrogation sur l'oubli. Après la terrible période de la guerre, comment est-il possible de vivre perpétuellement en état de mémoire frénétique, mélancolique, envahissante ? Il faut peut-être aussi, quelquefois oublier pour vivre. Et puis existe un autre oubli, organisé par les Etats, qui instaure des amnisties, visant à dissimuler, à ne pas assumer ses torts ou ses responsabilités. C'est un autre type d'oubli. Derrière l'oubli nécessaire, celui de la sortie d'une guerre, se dissimule l'oubli pervers visant à ne rien reconnaître de la culpabilité qui s'est longtemps cachée dans la société française.

Sur les circonstances du retour de la guerre d'Algérie dans la société française d'aujourd'hui, un élément domine, le passage des générations. Celui qui a vécu un événement décisif éprouve le désir de laisser une trace. Au soir d'une vie apparaît la nécessité de se délivrer davantage d'un poids, d'un secret ou d'un remords. De leur côté, les jeunes générations éprouvent le besoin de s'inscrire dans une généalogie, dans une filiation, de savoir quelle a été l'attitude du père ou du grand-père dans cette guerre. Cette situation-là s'observe dans la jeunesse française, mais aussi dans la jeunesse d'origine algérienne.

Dans les générations politiques, le vote à l'Assemblée nationale du 10 juin 1999, à la quasi-unanimité, reconnaissant "une guerre" en Algérie est révélateur. Une majorité des députés étaient des "anciens" d'Algérie, des gens qui avaient connu, ou fait, la guerre d'Algérie. Le vote à l'Assemblée nationale et la présence de personnages politiques au sommet de l'Etat expliquent la volonté d'inscrire en des lieux de commémoration la mémoire de cette guerre. Comme la construction d'un "Mur" à Paris à la mémoire de soldats tombés en Algérie, ou la pose d'une plaque à la mémoire des victimes algériennes du 17 octobre 1961. Bref, des cadres politiques de la mémoire se mettent en place permettant à celle-ci de s'exprimer davantage.

Un autre élément permet de comprendre ce retour : le détour par ce qui se passe aujourd'hui en Algérie. Les enjeux brûlants de la guerre d'Algérie en France s'inscrivent dans une mémoire en miroir. De l'autre côté de la Méditerranée, depuis dix ans, une guerre civile cruelle a fait des dizaines de milliers de morts. Dans cette tragédie algérienne reviennent les souvenirs de la première guerre d'indépendance. Des mots surgissent comme "terrorisme", "fanatisme", "massacre", "violence", "bataille d'Alger". Inévitablement, le souvenir de la guerre précédente vient perturber celle du présent.

A travers la tragédie vécue, des figures qui avaient été écartées de la scène politique pendant la guerre d'indépendance, ou au lendemain de cette guerre, font retour. L'aéroport de Tlemcen s'appelle désormais "aéroport Messali-Hadj" et l'université de Sétif a pris le nom d'"université Ferhat-Abbas". Ces deux figures fondatrices du nationalisme algérien sont longtemps restées dans l'ombre. D'autres personnages occultés, comme Mohamed Boudiaf ou Abane Ramdane, animateur central du congrès de la Soummam en août 1956, ont fait leur "réapparition" à travers une série de publications, colloques, ouvrages, polémiques.

Les Algériens éprouvent la nécessité de comprendre le secret de la violence actuelle, en fouillant le déroulement de leur guerre d'indépendance. Des récits d'atrocités, comme le massacre de Melouza de mai 1957 où 374 villageois, soupçonnés de sympathies messalistes, ont été égorgés par une unité de l'ALN, ont été portés à la connaissance du public algérien. D'autres exactions algéro-algériennes éclairent, en grande partie, l'archaïsme des violences paysannes à l'œuvre aujourd'hui en Algérie. La violence trouve aussi son ressort dans la fabrication d'un parti unique, à visée hégémonique, qui a écarté tous ses concurrents, non seulement les messalistes, mais aussi les communistes, les "berbéristes". L'origine de l'islamisme politique est à chercher dans cette violence portée par le parti unique et le communautarisme paysan. La recherche s'oriente également sur le rôle de l'armée dans l'histoire politique du nationalisme. Mais la question des harkis, ces paysans en armes qui ont combattu avec la France, reste encore taboue. D'autres débats ont vu le jour, sur la question berbère dans l'histoire du mouvement nationaliste algérien. Tous ces questionnements visent à nous dire une chose : l'Etat perd progressivement le monopole d'écriture de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne.

Il n'est pas possible d'envisager les retours de mémoire liés à la question de l'Algérie en France indépendamment du travail qui s'exerce de l'autre côté de la Méditerranée. La circulation, le passage entre les différentes mémoires sont indispensables car en France et en Algérie existent des récits imbriqués où se mêlent le "face-à-face", mais aussi le "côte-à-côte". Les écritures en miroir favorisent les retours d'histoire, les Algériens, eux aussi, tentent de se débarrasser d'une mémoire falsifiée de leur guerre d'indépendance. (...)

La recherche mémorielle entend également pouvoir s'inscrire dans des histoires plus globales, plus générales qui visent à redéfinir des récits nationaux. A cet égard, l'apparition dans la société française de nouveaux groupes porteurs de la mémoire algérienne est fondamentale. Jusqu'à présent, deux grands groupes porteurs des "années algériennes" ont existé dans l'espace public. Les Européens d'Algérie, dans les années 1970, à travers une série de récits, de batailles pour ce qu'on a appelé "l'indemnisation des rapatriés", se sont fait beaucoup entendre. Un autre groupe, celui des soldats français, s'est manifesté à travers des associations, pour la défense de leurs droits. Ces deux groupes, Européens et soldats, ont fait valoir un certain récit de l'histoire de la guerre d'Algérie, celui de la "nostalgeria", de la perte d'une Algérie conviviale et coloniale, par "trahison" des pouvoirs politiques.

Les enfants ou petits-enfants issus de l'immigration algérienne en France forment un nouveau groupe qui a surgi dans la société française, dans les années 1980. Ils ne s'inscrivent pas dans le récit de la "nostalgeria" voulant se remémorer un passé perdu. Ils veulent, au contraire, comprendre le présent qu'ils vivent au quotidien comme exclus, ou stigmatisés. Dans cette recherche, ils butent sur la question coloniale. A partir de là, ce nouveau groupe bouscule le récit traditionnel de l'Algérie coloniale.

Les retrouvailles de mémoire sont tout à fait positives. Elles permettent de regarder l'histoire en face, de pouvoir l'écrire, mais elles sont aussi révélatrices de problèmes. Le risque existe d'une apparition de mémoire communautarisée, où chacun regarde l'histoire de l'Algérie à travers son vécu, son appartenance familiale. Ce regard particulier ne permet pas le "métissage" des mémoires pour éviter que l'histoire ne se rejoue. Un retour problématique répète le cloisonnement des mémoires où chacun vient disputer une date, un lieu de commémoration. (...)

L'important toutefois est que, quarante ans après, la mémoire "ancienne combattante", celle qui veut toujours vivre avec, rejouer toujours la guerre, s'épuise. Ceux et celles qui vont devoir faire et font déjà l'Algérie et la France de demain n'ont aucune responsabilité dans l'affrontement d'hier. La majorité des jeunes considèrent l'indépendance de l'Algérie comme un fait inévitable, nécessaire, normal. Le drame franco-algérien ne devient qu'une page de leur histoire. Ils veulent lire cette page avec méthode, loin du bruit et de la fureur longtemps entretenus par leurs aînés, acteurs de cette histoire. Ils entendent sortir de l'enfermement du traumatisme colonial, sortir des litanies de l'ancienne victime et des autojustifications aveugles de l'ancien agresseur, pour forger des valeurs d'égalité sur les ruines du mépris, de la haine. Le travail pour retrouver la mémoire de la guerre d'Algérie n'est donc pas fini.

Benjamin Stora, « La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie ? », *Le Monde*, 19 mars 2002.

II

Femmes face à l'Histoire

Une plante qu'on a coupée trop vite et à qui l'on tâche de faire prendre racine dans un terreau étranger souvent s'y refuse et dépérit ; mais si un habile jardinier s'obstine et que, sur des générations, inlassablement, il coupe tôt les racines, il taille, hybride et bouture soigneusement, il finit par faire naître une nouvelle plante aux facultés d'adaptation infinies ; de telle sorte qu'on peut mutiler une fleur par le bas, par le haut, de tous les côtés, sans que jamais l'instinct de vie ne soit mis en défaut, comme si le souffle de l'existence pouvait varier indéfiniment de foyer, qu'à l'extrême mutilation correspondait l'extrême souplesse de la vie.

Bernard-Marie Koltès, « Douze notes prises au nord », in Bernard-Marie Koltès, François Regnault, *La famille des Orties : esquisses et croquis autour des Paravents de Jean Genet*, Paris, Editions Nanterre/Amandiers, 1983, p. 13.

« *La moitié oubliée du peuple algérien* »

Le mouvement national, la guerre d'Algérie : une affaire d'hommes. Il faut attendre les années 1980 pour que les premières études brisent le silence sur la place qu'y occupent les femmes. Mais les titres se comptent sur les doigts d'une main jusqu'à la soutenance, à l'Université de Reims en 1988, de la thèse, fondatrice, de Djamila Amrane. Elle est publiée sous le titre *Les femmes algériennes dans la guerre* chez Plon en 1991, et suivie par *Des femmes dans la guerre d'Algérie* en 1996 chez Karthala.

Mohammed Harbi, dans *Le FLN, mirages et réalité des origines à la prise du pouvoir* (1980, Ed. Jeune Afrique) soulignait que les femmes avaient été un « apport considérable » et que, sans elles, les luttes armées urbaines n'auraient pas eu la même portée. La guerre a, en effet, mobilisé des énergies auparavant négligées. Le *Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens, 1926-1954* de Benjamin Stora (L'Harmattan, 1982) ne compte que six noms féminins, dont Emilie Busquant, compagne de Messali et militante algérienne à part entière. Encore, cette participation de l'épouse « d'origine étrangère » risque-elle d'être soumise à suspicion, comme le montre Albert Memmi dans son *Portrait du colonisé* quand il explique l'engagement de Bourguiba, Ferhat Abbas ou Messali par leur souci de compenser ces mésunions, ou de réagir à cette impasse.

Relire, à un tiers de siècle d'écart, les titres phares de l'époque : *L'Algérie, nation et société* de Lacheraf, *Le meilleur combat* de Ouzegane, *Les Damnés de la terre* de Fanon, est, en effet, une épreuve de vérité cruelle mais heuristique : la femme y est quasiment absente. Il fallait sans doute l'alliage de l'engagement militant et de la rigueur du métier d'historienne chez Djamila Amrane pour rendre justice à cette « moitié oubliée du peuple algérien ».

Dans l'Algérie des années cinquante, où 4% des femmes sont alphabétisées, la majorité sont employées sans qualification dans l'agriculture et l'artisanat, en projection de l'espace familial, dans la domesticité, et rarement dans l'industrie. De fait, le travail salarié féminin n'existe pratiquement pas, la femme est exclue de la sphère publique et elle n'a comme statut concevable que celui d'épouse et de mère. Le droit de vote lui a été reconnu en principe en 1947, mais les modalités d'exercice de ce droit ne sont précisées qu'en 1958, dans le cadre des opérations de séduction tardives de l'autorité coloniale. Le programme nationaliste, il est vrai, ne promet pas beaucoup mieux.

Si le militantisme féminin est une réalité, si un modèle émancipateur s'est affirmé, c'est dans le cadre du PCA et de son Union des Femmes, mais ils souffrent des contradictions du communisme algérien, de son écartèlement entre les communautés européenne et musulmane, des flous à l'égard de la question nationale qui surdétermine toute la vie de l'Algérie.

Par quels cheminements, dans quelles conditions les femmes participent-elles à la lutte armée ? Djamila Amrane dans la partie la plus longue, la plus fouillée, la plus originale de sa thèse, et dans les entretiens de son second ouvrage, suit ces itinéraires vers le maquis et la guérilla urbaine. Modèle du père, du frère, rôle des medersas (des écoles primaires influencées par les nationalistes), importance de la sociabilité féminine à travers les fêtes, rôle de la chanson, des orchestres de femmes dans la diffusion de la culture militante, ces vecteurs sont bien montrés. Dans tout cela, il n'y a pas d'affirmation féministe. Les tâches de combattantes les maintiennent dans leur statut traditionnel, dans le cercle de leur condition. Aux maquis, elles sont infirmières, cantinières dirait-on pour les deux tiers ; dans la bataille d'Alger, elles assurent le transport des armes... Mais, même ainsi cantonnée, cette irruption ne pouvait laisser les choses en l'état : les tâches les plus modestes, celle de guide, le ravitaillement, l'hébergement..., transgressent les rôles sexuels. Les belles pages consacrées aux

prisons, à leurs souffrances mais aussi à la sororité qui nourrit la solidarité montrent que des frontières sont brisées.

Qu'en reste-t-il une fois l'indépendance acquise ? 11 000 fiches, soit 3,1% du total des Moudjahidin recensés officiellement. Pourquoi cet engagement n'a-t-il pas été assorti d'une modernisation du statut de la femme ? L'Algérie n'est pas, loin de là, un cas unique : que l'on pense à la France de 1789, au Liban... ni les révolutions ni les mouvements nationalistes n'ont libéré les femmes. Mais le cas algérien a des aspects originaux. Il faut les rechercher dans l'idéologie du mouvement de libération comme le montrent les textes fondamentaux, ceux du Congrès de la Soummam en 1956 (dont la lecture laisse pantois) et de Tripoli en juin 1962, où sont jetées les bases d'une Algérie bien peu nouvelle pour les femmes.

Certes, le Congrès de Tripoli reconnaît, dans un bref passage, « qu'il existe dans notre société une mentalité inégalitaire quant au rôle de la femme » et souligne la nécessité d'une évolution. Mais le FLN n'est pas à l'avant-garde : les maquisardes réfugiées en Tunisie ont dû faire une grève de la faim pour obtenir le droit de sortir librement et de faire des études !

Djamila Amrane fournit quantité d'exemples du désenchantement national qui suit la fête de l'été 1962, de ce désespoir qui a conduit certaines au suicide ou à la folie. « Nous avons l'indépendance, mais que reste-t-il de moi ? » s'interroge une militante (p. 268). Quelques unes ont « réussi » dans l'establishment, mais la seconde assemblée nationale ne comptera que deux députées ! La suppression de l'émission radiophonique de Fadela Mrabet en 1964, puis son éviction de l'enseignement en 1967 pour cause de libre parole sonnent le glas de *L'Algérie des illusions* (titre de T. M. Maschino et Fadela Mrabet, Robert Laffont, 1972).

Il faut bien admettre que, dans une partie de la société, l'indépendance s'accompagne d'un regain du traditionalisme, que « les ancêtres redoublent de férocité » comme le dit Kateb Yacine. Quant aux progressistes, ils ont posé le problème de l'égalité, à partir et en fonction de la seule légitimité nationaliste, non sur une base féminine spécifique.

Sur ce point et sur le poids de l'islam, Djamila Amrane est peut-être trop discrète. Il est vrai que les déchirures récentes imposent une nouvelle lecture de la guerre de libération.

Les réactions négatives face au premier livre de Assia Djebar, *Les Impatients*, qui posait les problèmes de la crise des relations entre hommes et femmes, de l'impossibilité du couple, montrent que le féminisme, comme mouvement autonome, n'est pas pensable alors. De même, le récit de Fatma Amrouche, *Histoire de ma vie*, publié par Maspero en 1968 avec une préface de Kateb Yacine promettant que ce livre serait lu dans toutes les écoles, n'a-t-il eu que des échos limités en Algérie, parce qu'il ne s'inscrit pas dans les canons nationalistes.

Alors qu'il était partie intégrante du mouvement de libération nationale, l'engagement de « métropolitaines », ainsi que des militantes européennes et juives « pieds noires », a lui aussi été occulté. Minoritaire, infime si on le juge en termes statistiques, il avait cependant une portée antiraciste, il ouvrait les voies de l'internationalisme et des acquis féministes qui lui étaient liées, ainsi que les horizons de l'universalité qui ont tant fait défaut au nationalisme algérien. Une des limites de la culture politique de l'Algérie indépendante a, en effet, été l'ignorance, le refoulement de la part non arabo-musulmane de son histoire.

Claude Liauzu, « Djamila AMRANE, Les femmes algériennes dans la guerre, Plon, 1991 ; Des femmes dans la guerre d'Algérie, Karthala, 1996. », *Clio* n°9-1999.

Les filles de la Toussaint

Beaucoup plus près de nous, les femmes d'Algérie ont donné d'autres exemples de leur capacité de résistance et de leur courage. Je pense évidemment à la lutte d'indépendance déclenchée le 1^{er} novembre 1954, jour de la Toussaint, dans laquelle elles prirent toute leur part, que ce soit dans les campagnes ou dans les villes.

Elles furent relativement nombreuses, compte tenu des mœurs et de la réclusion que leur imposait la tradition, à « monter aux maquis » ou à servir, dans les villes notamment, d'agent de liaison, d'informatrice, de porteuse de valises. Elles combattaient alors aux côtés des hommes, ayant fait voler en éclats le tabou de la mixité. Celles qui participèrent directement à des opérations armées sont peu nombreuses, mais on a tout de même compté jusqu'à 1700 femmes dans l'ALN (Armée de libération nationale) pour près de 35000 hommes. Toutes étaient très jeunes et plus de la moitié avaient moins de vingt ans. Certaines avaient pris le maquis avec un frère ou un mari, mais d'autres l'avaient fait à l'insu de leur famille.

Le nom de ces *moudjahidate*, qui connurent souvent la prison, la torture et le viol, est à jamais inscrit dans l'histoire de l'Algérie, dont elles sont devenues des héroïnes. Citons seulement quelques-unes des plus célèbres, les « condamnées à mort de Barberousse » (toutes furent heureusement graciées) dont l'histoire a fait l'objet d'un film de Hassan Bouabdallah : Djamila Bouhired, Djamila Bouazza, Baya Hocine, Djohar Akroun, Zahia Kerfallah et Jacqueline Guerroudj, dont le mari était lui-même condamné à mort.

Que sont devenues ces femmes, ces jeunes filles, qui avaient contribué à la libération de leur pays ? Aucune n'a, par la suite, occupé de fonctions importantes dans la direction des affaires politiques. Elles sont retournées dans leur foyer, ont fondé une famille, ont parfois exercé une profession. Pendant près de vingt ans, on n'a plus parlé d'elles que dans les livres d'histoire. On ne les a plus vues que deux fois par an, lors des célébrations officielles : celle de la journée internationale des femmes, le 8 mars, scrupuleusement célébrée chaque année, et celle du 1^{er} novembre, début de l'insurrection à laquelle elles avaient si activement contribué. Il a fallu attendre 1981 pour qu'elles surgissent du silence et occupent à nouveau la rue, prêtant main forte à leurs filles en danger : cette année-là, le président Chadli tentait de faire passer à l'Assemblée nationale un Code de la famille directement inspiré de la *Charia* islamique. Il légalisait le statut de mineure qui est traditionnellement celui de la femme algérienne. La mobilisation des *moudjahidate*, aux côtés de la nouvelle génération des femmes démocrates et progressistes qui s'y opposaient, réussit momentanément à empêcher son adoption. Mais le pouvoir n'avait fait que reculer pour mieux sauter : le Code dont souffrent tant aujourd'hui les femmes d'Algérie devait être finalement adopté en 1984. Nous en reparlerons.

Que s'était-il passé ? Comment expliquer une telle stagnation apparente, voire un tel recul ? Au niveau des principes pourtant, tout semblait couler de source. Les textes fondateurs de la République algérienne (constitutions), les textes programme du FLN, proclament tous l'égalité de l'homme et de la femme. La Constitution, bien qu'elle proclame l'islam « religion d'état », proscrie « toute discrimination fondée sur des préjugés de sexe » et garantit à la femme les mêmes droits politiques, économiques, sociaux et culturels qu'à l'homme. La nécessité de sa participation à la construction du pays, à l'effort de développement, sont dans tous les discours du président Boumediène. Une « organisation de masse », l'UNFA (Union nationale des femmes algériennes) existe depuis 1963 pour les mobiliser à cette tâche.

La Charte nationale, adoptée par référendum à une écrasante majorité en 1976, affirme : « La révolution algérienne resterait en deçà de ses objectifs si les millions de femmes qui constituent pour la société un immense potentiel de changement n'étaient résolument intégrées dans son processus ». Mais la réalité restait fort éloignée du discours. Dans le domaine de l'intégration des femmes à la vie

économique et politique du pays, les choses avançaient certes, mais avec une lenteur désespérante. La proportion des femmes au travail n'a que peu progressé au cours des dix premières années d'indépendance, suivant à peu près la courbe démographique, d'ailleurs galopante. En 1977, on comptait seulement 6% de femmes dans la population active (138234), 7% en 1982 (244787) et 8,5% en 1990 (360000), soit la proportion la plus faible du Maghreb.

En matière de participation à la représentation politique – qu'elle soit localisée ou nationale – les choses ne sont pas allées beaucoup plus vite. En 1980, les femmes représentaient 1% des élus municipaux et 3% des élus régionaux. Il n'y a avait que dix femmes à l'Assemblée nationale en 1981, lors du premier débat sur le Code de la famille. Depuis lors, plusieurs ont accédé à des fonctions gouvernementales ou de représentation nationale. L'une d'entre elles, Leila Aslaoui, a même été porte-parole du gouvernement. Mais d'une manière générale, les femmes ont encore une place marginale dans les institutions. Elles aspirent pourtant de toutes leurs forces à participer à l'ensemble des domaines de la vie sociale. Une étude effectuée en 1980 par Hélène Vandeveldé (*Femmes algériennes*, Publications universitaires, Alger) montre que l'immense majorité d'entre elles, instruites ou analphabètes, habitant la ville ou la campagne, considèrent le travail féminin comme un moyen de libération et souhaitent pouvoir exercer une activité professionnelle. Le fait d'être confinées dans leurs foyers est vécu comme une frustration. Dans les villes, seules 23% des femmes s'en disent satisfaites et 33% dans les campagnes.

Hélène Vandeveldé cite une femme de quatre-vingt-dix ans qui livre en quelques phrases l'amertume de toute une vie perdue : « Je n'ai rien goûté. Je suis venue comme ça dans les ténèbres et je vais repartir dans les ténèbres. Je regrette de ne pas être jeune pour pouvoir aller à l'école et ensuite, vivre comme j'aurais aimé. J'aurais choisi mon mari et fait ma vie selon moi. » Des études menées en 1994 montrent qu'en dépit de la poussée intégriste, cette double aspiration à posséder un métier et à décider de sa vie n'a pas diminué. Elle est même partagée par celles qui portent le *hidjab* et se disent « sœurs musulmanes ». Ce n'est donc pas par choix délibéré que tant d'Algériennes sont encore aujourd'hui des femmes au foyer. Sur le chemin de leur rêve d'émancipation, les obstacles ont été et sont encore nombreux.

Françoise Germain-Robin, « Les filles de la Toussaint », in *Femmes Rebelles d'Algérie*, Editions de l'Atelier et Le Temps des Cerises, 1996, p. 25-28.

« *Elles osent faire ce que les hommes ne font pas.* »

Elisabeth Schemla – Comment se manifestent les premières menaces sur les femmes ?

Khalida Messaoudi – Au tout début de l'année 1980, nous tombe dessus une directive ministérielle. Elle interdit aux femmes de sortir du territoire national si elles ne sont pas accompagnées d'un tuteur masculin, qui peut même être leur fils ! (...) Nous, à l'université, nous prenons notre courage à deux mains, nous décidons de faire une énorme pétition et nous demandons audience au ministre de l'Intérieur. Il nous reçoit, ce qui constitue déjà, à mes yeux, une première victoire. Notre détermination est totale. Alors, le 8 mars 1980, pour la Journée internationale des femmes, nous organisons une énorme A.G. et décidons de sortir manifester dans la rue pour obtenir la levée définitive de la mesure portant atteinte à la libre circulation des femmes. Le pouvoir recule : la directive ministérielle est annulée.

Mais pendant ce temps, un entrefilet dans un quotidien fait état d'un avant-projet de Code sur le statut personnel que le gouvernement souhaite déposer devant l'Assemblée. Il marquerait une régression très nette pour les femmes, et il serait totalement anticonstitutionnel. A une centaine, nous allons occuper les locaux de l'UNFA (l'Union nationale des femmes algériennes, l'organisation du parti). Nous voulons obtenir le texte secret de cet avant-projet. Elles nous répondent : « Les femmes algériennes ne sont pas conscientes de leurs droits. Il n'y a donc aucune matière à discussion » ! Nous, nous constituons un collectif, le premier. (...)

Toute l'année 1981, malgré la répression, nous continuons. Des femmes du ministère du Plan nous font alors savoir que le Code est prêt à être débattu en catimini. Le 28 octobre 1981, nous sommes cent à manifester dans la rue. *El Moudjahid* titre : « Cent femmes en colère ». Le 16 novembre, nous sommes cinq cent devant l'Assemblée réunie en séance plénière, et nous avons ramassé plus de dix mille signatures de soutien dans toute l'Algérie. Avec deux autres copines, je suis embarquée au commissariat. Rabah Bitat, le président de l'Assemblée dont la femme, ancienne combattante et avocate est avec nous, est obligé de lever la séance. On manœuvre habilement : on nous laisse quatre jours pour « faire des propositions d'amendement au texte », toujours confidentiel. (...) Le 23 décembre, les résistantes se retrouvent à Alger, devant la Grande Poste. Journée capitale.

E. S. – Pourquoi ?

K. M. – Parce que les anciennes *moudjahidate* qui ont mené dans le FLN le combat pour la libération se joignent en tant que telles à nous, aux jeunes, pour la première fois. Elles sont une trentaine qui décident de renouer avec la lutte contre un pouvoir qui les a totalement trahies. Parmi elles, la légendaire Djamilia Bouhired. Elles font le cordon de sécurité autour de nous. Sur nos pancartes, de très bons mots d'ordre – « Non au Code de la famille ! », « Non au silence, oui à la démocratie ! » et « Non à la trahison des idéaux du 1^{er} novembre » – que les *moudjahidate* reprendront comme titre de

la lettre ouverte qu'elles adressent à Chadli, quelques jours plus tard. Dans la foule qui observe notre manifestation avec sympathie, beaucoup de vieux qu'on entend dire : « Heureusement qu'il y a les femmes dans ce pays. Elles osent faire ce que les hommes ne font pas. » Quant à ma mère à qui j'avais proposé de venir, elle m'a répondu : « Ma chérie, si je viens, est-ce que tu me garantis qu'après ton père me laissera rentrer à la maison ? »

E. S. – Quelle importance a eu la lettre ouverte des *moudjahidate* pour le mouvement féministe ?

K. M. – Considérable, car c'est la première fois que des femmes algériennes ne se contentent pas de dire non au pouvoir, mais énoncent par elles-mêmes leurs droits. En six points : majorité légale au même âge que l'homme, droit inconditionnel au travail, égalité devant le mariage et le divorce, abolition de la polygamie, partage égal du patrimoine commun, protection efficace des enfants abandonnés, c'est-à-dire un statut pour les mères célibataires.

E. S. – Chadli cède-t-il ?

K. M. – Oui, car la révolte des « historiques » le met dans une situation difficile. Il ne peut prétendre qu'il s'agit d'une révolte de filles de l'extrême gauche réclamant revanche sur le pouvoir bourgeois, ou de féministes en lutte contre le pouvoir misogyne. Les *moudjahidate* sont les femmes les plus légitimes aux yeux du peuple. Alors Chadli retire le projet de Code. Pour nous, c'est une grande victoire. Mais hélas, momentanée.

Khalida Messaoudi, *Une Algérienne debout : Entretiens avec Elisabeth Schemla*, Paris, Flammarion, 1995, p. 80-83.

« *Les femmes d'Alger* *continuent de* *marcher* »

Marcher dans les rues d'Alger. Ce geste, nous l'avons voulu et, parfois aussi, redouté. Nous sommes arrivées d'hier. Rue Didouche, boulevard Amirouche, la grande poste, l'hôpital Mustapha. Sous le ciel laiteux de la grande ville portuaire que le crachin grisaille, la foule est si dense. Les jambes alertes des jeunes filles cisailent les images que nos mémoires confondent. Rue Didouche, boulevard Amirouche, hôpital Mustapha, grande poste... Bombes, voitures piégées, hurlements des blessés, survivants en état de choc, rescapés des villages martyrisés dans un engorgement de civières. La foule est si dense et notre avidité voudrait tout en saisir. L'escorte de policiers en civil qui nous colle forme autour de nous comme un champ magnétique. Des regards d'obsidienne, de sable et de topaze accrochent les nôtres et se retirent aussitôt. Façades crémeuses et balcons de fer, persiennes à la mode de Marseille dont deux heures de bateau nous séparent. Cent trente ans de colonialisme. La langue française, tribut de guerre, qui court le vent des conversations.

Nous regardons les femmes d'Alger. Dans ces rues où notre curiosité voyage, elles étaient deux cent mille, le 8 mars 1994, à marcher contre la barbarie islamiste, qui amoncelait les cadavres pour atteindre l'un de ses sommets de fureur. Aujourd'hui, elles avancent, pressées, cartable ou couffin à la main, sous les appels à la « vigilance contre le terrorisme » placardés aux murs. Leurs bourreaux, fils de la haine, membres des Groupes islamistes armés, qui exhibent et revendiquent leur monstruosité, ne sont même pas nommés pour ce qu'ils sont. Nous sommes proches encore du mois de ramadan : Raïs, Bentalha, Sidi Hammed, Sidi Moussa, Relizane... Noms de sang. Il y a quelques jours, une meute d'égorgeurs tombait sur Bouchaoui. Les patriotes ont évité le pire en chassant les assassins, qui n'eurent que le temps de fendre à coups de hache la tête d'un vieil homme. Hier, nous avons vu des photos, impubliables, que nous ont montrées des amis journalistes.

Les femmes d'Alger continuent de marcher, insolentes du simple fait d'exister. Elles sont là, dehors. Des visages, uniques, vont se dessiner. Nous voudrions tant ne pas choisir et tout embrasser. Les rues ne désemplissent pas. Beaucoup d'hommes, souvent jeunes. Ils bavardent en grappes devant des seuils obscurs, jouent au flipper derrière des planches de bois bricolées en quinconce dont la lumière verdoie jusqu'au trottoir. Des écumes de raï et Doc Gynéco éclaboussent les promeneurs au passage des boutiques.

Nous avons choisi de donner la parole à des femmes différentes, écartant d'emblée les figures de proue. Existe-t-il d'autres Khalida Messaoudi, d'autres Zazi Sadou, dans cette Algérie décrite à feu et à sang ? Des millions. Nous avons rencontré des femmes qui, portant ou non le foulard islamique, défient la mort. Aucune de celles que nous avons croisées ne se pose la question : « Qui tue ? » Elles savent. Et ne comprennent pas le sens de cette campagne, en France et ailleurs en Europe. Tout

comme elles ne supportent pas que le pouvoir compare les terroristes à de simples délinquants, à des psychopathes, jamais à des idéologues intégristes.

Aujourd'hui encore, des attentats continuent à faire la « une » des journaux algériens. Les islamistes frappent. Au-delà de l'horreur. Ils terrorisent la population, mais il suffit de déambuler dans les rues pour découvrir l'insoumission de ce peuple. Symptôme, selon de nombreux témoignages, d'un recul du terrorisme. Les islamistes éprouvent des difficultés. Plus ils perdent du terrain, plus ils se montrent violents. « Les années noires sont derrière nous. La victoire armée échappe aux intégristes. » Que de fois n'avons-nous pas entendu ces paroles d'espoir dans la bouche de nos interlocutrices et de nos interlocuteurs ?

Comment ne pas entendre, par exemple, ce qu'exprime Salima : « On se bat contre le terrorisme, c'est-à-dire contre toute idéologie intégriste, celle qui est véhiculée au sein de l'école, celle qui se manifeste à travers le Code de la famille. On se bat pour l'égalité des droits, pour un Etat de droit, et en même temps on se bat pour la séparation du religieux et du politique. »

Tel est le combat que mènent aujourd'hui les démocrates. Ils sont hostiles à l'intégrisme et très critiques à l'égard du pouvoir, qui a complaisamment abandonné aux intégristes la gestion de la vie quotidienne, l'éducation, la justice et la mosquée. Pour conserver rentes et privilèges, les gouvernements successifs ont multiplié, tout au long de ces années d'indépendance, les concessions aux islamistes, comme ce Code de la famille qui réduit les femmes en mineures devant l'Eternel.

Pourtant, Alger n'est pas à feu et à sang. On reste sans voix devant les déferlantes d'étudiants et d'enfants rieurs qui sortent des écoles. Comment pourrions-nous avoir peur au contact de cette Algérie debout ? Ici, des hommes et des femmes font de leur quotidien une arme suprême contre la terreur.

Nous traverserons la Casbah entre deux rangées d'hommes en armes, gravissant, haletantes, ses escarpements sinueux, dont chaque tournant semble déboucher sur des joueurs de dominos interloqués. Les effluves de jasmin, dont les femmes de la Casbah aimaient tant s'entourer, sont depuis longtemps dispersés. Ici, souvent, on use de la nostalgie pour évoquer des images d'espoir. Qui regretterait ces taudis que nous croisons ? Aujourd'hui classés dans le patrimoine mondial de l'UNESCO, en attente d'une réhabilitation aux conditions incertaines, leur misère a offert, à l'intégrisme, nombre de ses proies recrutées sur des promesses de Paradis. Nous montons au Ciel. Depuis une terrasse, entre des seaux de lessive, nous contemplons la ville jusqu'à la mer. Derrière nous, soudain, un barbu revêché claque son volet de deux mains réprobatrices. A la fenêtre voisine, qu'il ne peut voir, sa jeune épouse, belle comme un jour d'Alger, nous tend son bambin potelé qui rit du rire de sa mère. L'Algérie n'est-elle pas tout entière dans ces deux images ?

Francine Bajande, Mina Kaci, Zoé Lin, Dominique Widemann, « Algérie », *L'Humanité*, 6 mars 1998.

III

L'Histoire, matériau pour la fiction

« *La structure de la pièce interroge l'Histoire* »

Je veux éviter tout ce qui serait de l'ordre d'une « reconstitution », inintéressante, forcément réductrice et ne rendant absolument pas compte de la place singulière qu'occupe l'Histoire dans la pièce de Laurent Gaudé. L'articulation entre l'Histoire et la fable (destinée de trois générations de femmes) inscrit *Les Sacrifiées* dans un espace et un temps aux frontières instables entre la réalité des faits et l'imaginaire d'une histoire de la longue durée. On privilégie donc un dispositif permettant de raconter cette pièce, de raconter une histoire sans jouer sur une forme de mimétisme : c'est nous qui racontons l'histoire. On évitera toute confusion chronologique par ce que nous avons abordé au sujet des costumes ; par un travail de reconstitution d'images oubliées se mêlant au fil de l'histoire ; par ce que nous évoque la musique d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

(...)

L'une des choses qui m'a frappé dans le documentaire *Algérie(s)* de Malek Bensmail, c'est cette impression de répétition de l'Histoire, de retour du même, cette manière qu'a parfois l'Histoire de « se transmettre », comme un virus, avec cette inversion de victime à bourreau. Les tortures subies pendant la guerre d'Algérie semblent avoir été reproduites ensuite par le FLN. La première rencontre entre Raïssa et Leïla est au croisement de ces questions. Il faut du temps à Raïssa pour avouer à sa fille, qu'elle découvre à peine, qu'elle est le fruit d'un viol (II, 12). Cet aveu public permet aux villageois qui connaissent la prophétie et la malédiction d'en décrypter le sens en partie. Ce retour du passé, insupportable, est au fondement de la tragédie : l'intrusion du passé dans le présent, la faute initiale qui doit se dévoiler, mine d'emblée le temps qui la suit. Les tortures infligées au FLN par l'armée française, puis dans l'histoire récente de l'Algérie par le FLN aux autres ; la montée du FIS, à nouveau les maquis, et le GIA, comme une guerre intestine, qui rappelle aussi l'armée française et l'OAS : c'est ce retour du même qui est effrayant. Comme si on ne pouvait enterrer le passé : pendant 50 ans, régulièrement on a voulu faire comme si les choses n'avaient pas eu lieu. Mais ce qu'on essaie de nier ressurgit toujours. Prend place alors un rapport à la mémoire, à la construction de soi et au présent, brouillé, impossible. La structure de la pièce, au travers de l'entrelacement de ces trois générations de femmes, plus qu'elle ne propose une chronologie historique – inenvisageable puisque la pièce commence en 54, pour ne « pas finir » aujourd'hui – interroge l'Histoire.

Jean-Louis Martinelli, notes de répétition.

L'Ange de l'Histoire

Le chœur des soldats :

Regarde bien notre visage, Raïssa.
Il te fait peur.
Tu voudrais reculer.
Regarde bien.
C'est celui de l'histoire,
Le visage calme et sans pitié de l'histoire qui va te broyer.

Les Sacrifiées, I, 12.

*Mon aile est prête à prendre son essor
Je voudrais revenir en arrière
Car en restant même autant que le temps vivant
Je n'aurais guère de bonheur*

(Gershom Scholem, *Salutation de l'Ange*)

Il existe un tableau de Klee qui s'intitule "Angelus Novus". Il représente un ange qui semble sur le point de s'éloigner de quelque chose qu'il fixe du regard. Ses yeux sont écarquillés, sa bouche ouverte, ses ailes déployées. C'est à cela que doit ressembler l'Ange de l'Histoire. Son visage est tourné vers le passé. Là où nous apparaît une chaîne d'évènements, il ne voit, lui, qu'une seule et unique catastrophe, qui sans cesse amoncelle ruines sur ruines et les précipite à ses pieds. Il voudrait bien s'attarder, réveiller les morts et rassembler ce qui a été démembré. Mais du paradis souffle une tempête qui s'est prise dans ses ailes, si violemment que l'ange ne peut plus les refermer. Cette tempête le pousse irrésistiblement vers l'avenir auquel il tourne le dos, tandis que le monceau de ruines devant lui s'élève jusqu'au ciel. Cette tempête est ce que nous appelons le progrès.

Walter Benjamin, « Sur le concept d'histoire, IX », in *Œuvres III*, traduction de Maurice de Gandillac, Paris, Gallimard, 2000, p. 434.

L'Ange malchanceux

Derrière lui le déferlement du passé, des galets déversés sur ses ailes et sur ses épaules, avec un bruit de tambours enterrés, pendant que devant s'accumule le futur qui lui appuie sur les yeux, les fait sauter comme une étoile, transforme la parole en bâillon sonore, l'étouffe avec sa respiration. Un moment encore on voit battre ses ailes, on entend les cailloux dévaler devant lui, au-dessus de lui, derrière lui, bruit plus fort quand s'exaspère son vain mouvement, entrecoupé quand il ralentit. Puis l'instant se referme sur lui : rapidement recouvert, l'ange malchanceux entre dans son repos ; son vol, son regard, son souffle sont de pierre ; il attend l'Histoire. Jusqu'à ce que reprenne le frémissement de ses coups d'aile, qui se communique en ondes jusqu'à la pierre et montre qu'il va s'envoler.

Heiner Müller, « Le dieu bonheur », traduction de Jean-Louis Backès, in *Germania, Mort à Berlin et autres textes*, Paris, Editions de Minuit, 1985, p.128.

« *Le lien entre l'historique et le légendaire est rétabli* »

De *Tombeau pour cinq cent mille soldats* (1967) au *Livre* (1984) en passant par *Eden, Eden, Eden* (1970), la guerre traverse la quasi-totalité de l'œuvre de Pierre Guyotat. Beaucoup ont voulu l'assigner, y reconnaître la trace de l'actualité encore brûlante du conflit algérien. (...)

Certes, des indices étaient là qui semblaient appeler la référence algérienne et cautionner la dramatisation historique.

Des indices biographiques, d'abord. Pierre Guyotat est né en 1940, dans une famille de résistants : l'un de ses oncles est mort en déportation, un autre a fondé le réseau « Défense de la France ». Très tôt, le jeune Pierre est donc confronté à des prises de risque véritables, aux conséquences parfois dramatiques. Il a tout juste cinq ans quand arrivent les premières images des camps de la mort.

En novembre 1960, il refuse le « sursis d'incorporation pour études » obtenu par son père. Il quitte Paris, qui gronde encore de l'appel à l'insoumission lancé par « les 121 » en septembre, pour « [s']éprouver (...) jusqu'au risque de l'extrême (...) sans aller jamais contre la révolution algérienne » (*Littérature interdite*, p. 106-109). En se confrontant à la réalité traumatique et à la « matérialité d'une guerre », il s'agit pour lui de construire le « texte, au futur ». Dans le bled, le choc est rude : la misère, les nuits de garde, les atrocités au quotidien, le spectacle de la souffrance mêlent leurs effets à la découverte des âpres beautés du paysage algérien. Quelques jours après le cessez-le-feu, en mars 1962, Pierre Guyotat est inculpé de « complicité de désertion, d'atteinte au moral de l'armée et de possession-divulgation de journaux interdits ». C'est l'interrogatoire, le cachot puis la mutation dans une section disciplinaire. Au retour, il écrit *La Prison*, première matrice de *Tombeau*.

Tout semble donc prédestiner *Tombeau pour cinq cent mille soldats* à être le livre de la guerre d'Algérie que tous espèrent : son titre ne renvoie-t-il pas aux cinq cent mille mobilisés du conflit ? En outre, les références au sol algérien ne manquent pas, qui peuvent donner le sentiment que la fiction s'y déroule tout entière. Les hautes vallées de l'Akouker, les mines d'Aït Saada, le lac Goulmine, la vallée du Sébaou, Tamrit, le col de Tifrit, en relèvent. Quelques évocations apportent un supplément de couleur locale, comme celle des « you-yous » des femmes.

Le poids de ces références est néanmoins contrebalancé par la mobilisation de nombreux noms de lieux – ou de peuples – situés hors des frontières algériennes : Bender, Gori, Lannilis, Loutrakion, ou Ryswick. Certaines localisations se donnent d'emblée comme mythiques. Il en est ainsi de « l'île d'Inaménas », où se déroule la quasi-totalité de la fiction, qui emprunte son nom à la ville algérienne d'Aïn Aménas, tandis que l'« archipel de Buxtehude » où se réfugient les « résistants » de la première heure, doit son appellation à un musicien germano-danois du XVII^e siècle.

La chronologie apparente est soumise aux mêmes aléas. Les strates temporelles se télescopent. Les dix années qui séparent la Deuxième Guerre mondiale du conflit algérien se resserrent. Le premier

chant, en même temps qu'il se referme sur l'achèvement de l'une, se clôt sur l'amorce annoncée de l'autre : « Dans Ecbatane délivrée, le capitaine, jailli de Buxtehude, rétablit la République [;] le vieux chef, jugé, condamné à mort, puis gracié [;] dans des caves[,] des filles passent entre les tables, les seins et le sexe recouverts de croix gammées – symboles de l'ancien maître de la guerre – et de photos d'enfants affamés [;] Ecbatane, souillée, réduite au rang de nation satellite regarde ses patriotes retour des camps septentrionaux, le visage de la mort et ses instruments précis et révolutionnaires ; un art naît d'où l'homme est absent, par sûreté. Le savon dont se lavent les filles (...) a un parfum et une mollesse de cadavre. (...) Au soir, dans Ecbatane, les journaux se déchirent de mains en mains : Inaménas, dans la nuit, s'est soulevée [;] des colons sont massacrés, leurs enfants tués à coups de hache ou jetés dans les puits. Le gouvernement décrète l'envoi de renforts dans l'île. » (*Tombeau pour cinq cent mille soldats*, p. 48-51)

A ces deux affrontements historiques se mêle également la référence à une lutte des esclaves pour leur libération. Comme si l'esclavage leur était contemporain. Aussi bien, les anachronismes touchent les noms propres, noms de lieux, ou noms de personnes. « En ce temps-là, la guerre couvrait Ecbatane » : le canevas du roman réaliste est respecté mais l'illusion est pipée, puisque « ce temps-là » reste indéterminé, et qu'Ecbatane est avant tout une ville mythique.

Tombeau se situe ainsi hors chronologie et hors psychologie, à hauteur d'épopée. Rien ne lui est plus étranger que le souci de témoigner. Le lien perdu entre l'historique, l'imaginaire et le légendaire est rétabli. La guerre incarne la tension par excellence. Le nombre des actes est décuplé. L'Histoire est écoutée aux portes de la légende, sans qu'aucune identité collective ou héroïque soit exaltée. (...)

Catherine Brun, « Pierre Guyotat : la guerre comme mythe », *Magazine littéraire*, n°378, juillet-août 1999, p. 92-93.

Pierre Guyotat, *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, Paris, Gallimard, 1980.

« *Le Théâtre requiert l'Autre d'une société* »

« je suis descendu chercher un poète »

(...) Mais que dire aujourd'hui de la France ? La crise algérienne était grave, bien que la situation économique, industrielle d'alors fût plutôt euphorique. La France d'aujourd'hui n'est pas touchée au même endroit, puisqu'elle échange avec d'autres nations ce mot de passe de « la crise » que les veilleurs, comme celui d'Argos, se redisent sur tous les toits de l'Europe. A présent, repliée sur son fameux hexagone (avec encore des D.O.M.-T.O.M.), il lui arrive de reporter ses griefs sur ceux qui, nés sur son territoire ou ailleurs, habitent chez elle sans porter son nom, ces *hôtes* dont nous sommes les *hôtes*, car dans notre langue, ce mot a les deux sens. Je dis encore la France, supposant pourtant que ce n'est pas plus elle aujourd'hui qu'alors qui de l'hôte prend peur et ombrage. Pas elle, mais quelques-uns en son nom. Et je pose du même coup que la poésie viendra élever là son chant *au nom* de l'autre. On le dit aujourd'hui l'immigré, même s'il est né ici, cet autre.

Où l'on voit ce que peut le poème, là où le politique s'embarrasse.

Si *les Paravents* parlaient de l'Algérie, ce serait un drame historique. Mais l'Algérie n'y est à aucun moment nommée. *Les Paravents* sont une comédie sur la France, et il appartient au théâtre français, au grand, de parler de la France *au nom de l'autre*. Non pas de faire parler l'autre, comme l'enquêteur et le sociologue, non pas de l'écouter, comme l'humaniste, mais de parler soi-même en son nom, c'est-à-dire de l'entendre. (...)

(p.24)

solvat saeculum in favilla

(...) En outre, si l'on peut dire que le Théâtre requiert *l'Autre* d'une cité, d'une société, le métèque, l'immigré, pour élever son plus profond chant, quelle plus merveilleuse occasion que la guerre d'Algérie, où l'autre était le même, où le même était l'autre, où nous-mêmes étions chez eux, où l'Autre était chez nous, pour susciter le plus grand théâtre ! Quelle conjoncture plus rêvée pour un poète depuis son enfance si étranger à sa propre patrie, pour tendre à ses concitoyens le miroir de dérision ! Qui mieux que ce « joyeux suicidé moral » pour nous dire la vérité – c'est-à-dire nos méfaits en Algérie ! Mais aussi, et selon la structure coloniale moderne (...), pour tendre le miroir à l'Autre lui-même !

Et quelle meilleure occasion aujourd'hui, où la question coloniale a pris la tournure de l'immigration, où le cercueil est devenu valise, où l'Arabe est dans la France depuis une, deux générations et plus, pour retourner encore vers nous le miroir et continuer notre toilette ! (...)

(p.38)

François Regnault, « je suis descendu chercher un poète », « solvat saeculum in favilla », in Bernard-Marie Koltès, François Regnault, *La famille des Orties : esquisses et croquis autour des Paravents de Jean Genet*, Paris, Editions Nanterre/Amandiers, 1983.

Jean Genet, *Les Paravents*, Paris, Gallimard-Folio, 1996 (première édition : Décines, Marc Barbezat, 1961).

IV

Annexes

Algérie 1830-2003

1830 : Le 14 juin, les français débarquent à Alger avec une centaine de navires de guerre et 37 000 hommes avec artillerie. Les combats durent trois semaines jusqu'à la capitulation du dey.

Pendant dix ans, la France va être confrontée à la résistance emmenée par l'armée d'Abd El Kader. En 1840, la France décide la conquête totale de l'Algérie et nomme Bugeaud gouverneur général.

1847 : Abd El Kader se rend et est mis en détention en France. Plus aucun obstacle ne se dresse devant la France et la colonisation se met véritablement en route. Des réseaux routiers ferroviaires sont construits, les populations sont chassées dans les montagnes et les terres spoliées.

1914 : Les Algériens participent à la guerre. Début de l'émigration d'ouvriers algériens en France.

1937 : Création du PPA (Parti du Peuple Algérien) par El-Hadj Ahmed Messali à Alger.

1939 : 150 000 soldats algériens participent aux Forces Françaises Libres pendant la deuxième guerre mondiale.

1943 : Rédaction du *Manifeste du peuple algérien* par Ferhat Abbas qui réclame notamment l'autonomie de l'Algérie avec droit de regard de la France.

1945 : Soulèvement nationaliste, le 8 mai dans le Constantinois. Répression sanglante.

1954 : Début de la guerre d'Algérie

- Octobre : création du FLN (Front de Libération Nationale) et de sa branche armée l'ALN (Armée de Libération Nationale).
- 1er novembre : Le FLN déclenche l'insurrection armée par une série d'attentats qui éclatent en différents points du territoire.
- 24 novembre : François Mitterrand, ministre de l'intérieur, prône le recours à la force.

1956 : En octobre, Ahmed Ben Bella et trois chefs historiques du FLN sont arrêtés et mis en détention à la Santé jusqu'en 1962.

1958 :

- Le 13 mai, à Alger, l'armée française prend le pouvoir et constitue un « comité de salut public ». Son président, le général Massu fait appel au général De Gaulle.
- Septembre : Le FLN forme, au Caire, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

1961 :

- Constitution de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète), qui revendique une série d'attentats.
- Annonce des pourparlers entre le général De Gaulle et le FLN.
- 17 octobre, violente répression des manifestations d'Algériens à Paris et en province. Quarante ans plus tard, l'Assemblée nationale et le Sénat n'ont toujours pas reconnu la réalité des crimes perpétrés par l'Etat ce jour-là.

1962 :

- 18 mars : signature des accords d'Evian.
- Référendum sur l'autodétermination en Algérie.

- 3 juillet : proclamation de l'indépendance algérienne.

1963 : La nouvelle constitution est adoptée. Un régime présidentiel est institué. Ahmed Ben Bella en prend la tête, le colonel Hourri Boumediene est nommé ministre de la défense et devient en fait l'homme fort du pouvoir algérien. Le FLN est le parti unique.

1965 : Le 19 juin, le colonel Hourri Boumediene s'empare du pouvoir par un coup d'Etat, avec le soutien de Bouteflika.

1976 : Une nouvelle constitution est adoptée et donne les pleins pouvoirs à Boumediene qui est réélu à la présidence. Le FLN reste le seul parti légal.

1978 : Boumediene décède. Le Colonel Chadli le remplace à la tête du FLN et à la présidence le 1er février 1979.

1988 : En octobre, répression de grèves et de manifestations, essentiellement de jeunes.

1989 : Une nouvelle constitution est adoptée et prévoit le multipartisme.

1991 : Le FIS (Front Islamique du Salut) obtient la majorité au premier tour des élections législatives.

1992 : Chadli démissionne. Un Haut Comité d'Etat est créé (dirigé par Mohamed Boudiaf, assassiné six mois plus tard) et déclare l'état d'urgence. Les élections sont annulées par le Haut Conseil de Sécurité. Le MIA (Mouvement Islamique Armé) voit le jour. Le FIS est dissous.

1993 : Le GIA (Groupe Islamique Armé) multiplie les attentats. Les militaires et les forces de sécurité s'efforcent de contrer les courants islamiques par une politique d'intimidation, par des arrestations arbitraires et par l'utilisation de la torture.

1995 : Le général Liamine Zeroual est élu au premier tour à la présidence algérienne.

Pendant deux ans, le nombre de victimes de la terreur s'élève à 500 personnes par semaine.

Eté 1997 : Massacres dans les environs d'Alger, qui font plus de 1200 victimes. Les observateurs s'interrogent sur les responsabilités de l'armée. On entre dans l'ère du "Qui tue qui?"

1998 : Plusieurs délégations de l'ONU et de l'Union européenne se rendent en Algérie pour enquêter sur les massacres.

Le 11 septembre, Liamine Zeroual démissionne et annonce des élections présidentielles anticipées.

1999 : Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre de Boumediene, est élu à la présidence après le retrait collectif des autres candidats qui dénoncent les fraudes électorales et accusent le haut commandement de l'armée d'avoir imposé un candidat unique.

2002 : L'ancien parti unique, le FLN, rafle la majorité absolue à l'Assemblée populaire nationale. Le premier ministre algérien, Ali Benflis, forme un gouvernement largement renouvelé avec une équipe de 38 membres très largement FLN et féminisée. Le 5 juillet, alors que l'Algérie fête le 40^{ème} anniversaire de son indépendance, une vague d'attentats à la bombe se produit à travers le pays.

mars 2003 : Visite officielle de Jacques Chirac à Alger et à Oran du 2 au 4 mars. C'est la première visite d'Etat d'un président de la République française depuis l'indépendance de l'Algérie. Le but de cette visite est de sceller les retrouvailles entre les deux pays.

Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits
(www.obsarm.org/dossiers/damo/algerie/chronologie.htm).

Françoise Germain-Robin, *Femmes Rebelles d'Algérie*, Editions de l'Atelier et Le Temps des Cerises, 1996, p. 127.

L'enfer des femmes à la villa Susini

Appelé en Algérie en juin 1961, incorporé au 184e bataillon du train, une unité disciplinaire réservée, dit-il, « aux fortes têtes ou aux condamnés », Henri Pouillot révélait en janvier dernier aux lecteurs de *l'Humanité* comment il fut contraint de servir dix mois durant à la sinistre villa Susini d'Alger. La torture et l'aviissement systématique des prisonniers y constituaient - plusieurs années après la bataille d'Alger - le moyen ordinaire de la recherche et de l'obtention de « renseignements » pour l'armée française. Au-delà de la collecte d'informations, souligne Henri Pouillot, la torture, les exécutions sommaires, le viol furent les instruments d'une guerre totale, d'une politique organisée de terreur visant à faire entendre et imposer le pouvoir de l'occupant à toute la population algérienne. Entretien réalisé par Lucien Degoy.

Lucien Degoy – Y avait-il des femmes retenues à la villa Susini et quelles étaient leurs conditions de détention ?

Henri Pouillot – Il y en avait nettement moins que d'hommes, ne serait-ce qu'en raison de leur nombre moins important dans les éléments agissants du FLN. Néanmoins celles qui se trouvaient là à la suite d'une rafle sur tel ou tel site d'attentat, d'une opération de représailles ou simplement pour avoir des liens familiaux avec tel ou tel suspect étaient traitées aussi violemment que les hommes. On peut même dire plus violemment à cause de la promiscuité qui leur était infligée : elles étaient enfermées dans les mêmes cellules, mises dans l'impossibilité de préserver leur intimité. Lorsqu'elles étaient considérées ou soupçonnées d'être, elles-mêmes, des activistes, elles subissaient les mêmes outrages physiques que les détenus masculins : coups, privations de nourriture, mise à nu, torture à l'électricité sur les parties génitales, viol à l'aide d'objets et autres horreurs.

Lorsqu'il s'agissait a priori de simples témoins, elles pouvaient subir toute une gradation d'agressions à la fois physiques et morales – arrachage du voile, déshabillage, caresses et attouchements sur la poitrine, etc., cela en présence d'autres détenus, voire de membres de la famille. Pour ces malheureuses, de telles humiliations ou la perspective de telles humiliations étaient un traumatisme aussi lourd de conséquences qu'un viol. Dans la culture et la société musulmanes de l'époque, elles devenaient inévitablement des prosrites, risquaient la répudiation ou de ne pouvoir jamais se marier. Les militaires français en étaient parfaitement conscients, ils en jouaient constamment comme d'une menace : c'était un moyen de pression psychologique, une arme redoutable entre leurs mains.

L. D. – Pour les militaires, le viol était une sorte d'instrument ordinaire de torture ?

H. P. – D'autant plus banal que dans les conceptions sexistes de l'époque, le viol n'était absolument pas considéré comme un crime, a fortiori s'il s'exerçait contre des populations jugées « inférieures » et qui plus est soupçonnées d'en vouloir à votre vie, de comploter contre vous. Malheur donc à la jeune fille, plutôt bien faite de sa personne, qui, embarquée dans une simple opération de police, se retrouvait entre les mains des locataires de la villa. Certaines même n'ont été arrêtées que pour être

livrées comme objets sexuels à ces soldats vivant en vase clos, n'osant plus se rendre au bordel et passant leurs seuls moments de loisirs entre les interrogatoires à boire plus que de raison.

À la villa, il était courant que ces femmes, arrêtées quasiment au hasard, passent la journée dans la cave et la nuit dans les chambrées, subissant une trentaine de rapports à chaque fois avant d'être relâchées au bout de quelques jours. Il arrivait même que des soldats basés dans un autre cantonnement, et qui se trouvaient là pour une raison quelconque, « profitent » de ce « défoulement ». Pendant les dix mois de mon séjour à la villa, c'est donc entre une soixantaine et une centaine de femmes qui ont dû subir ces viols collectifs. Je ne crois pas qu'une d'entre elles ait été envoyée à la « corvée de bois ». Ça n'était pas nécessaire : pour les réduire au silence, il suffisait de les relâcher. La seule perspective d'avoir à se rendre à la police pour porter plainte, d'avoir donc à en parler à leurs parents, dans leurs familles, de courir le risque d'être ramenées à la villa en cas d'enquête, les murait dans la honte : les soldats ne risquaient aucune sanction ni de leurs supérieurs, ni de la justice.

L. D. – Comment expliquez-vous que ces militaires, souvent des appelés, aient pu s'abandonner à de tels comportements ?

H. P. – Il fallait être moralement très fort pour résister de front à la pression qui s'exerçait sur nous : un climat de haine raciste, de mépris de l'autre, soigneusement entretenu et cultivé par la stratégie militaire, qui incitait chacun à prendre sa part du système présenté comme la seule solution naturelle. Ceux qui étaient choqués par cette inhumanité, comme moi qui réussis à me faire affecter à un service administratif, résistaient en silence en s'efforçant d'en faire le moins possible. C'est pourquoi je crois indispensable aujourd'hui que l'occasion arrive de témoigner, comme d'autres, de dire et de réclamer la vérité : je ne voudrais pas que demain mes petits-enfants puissent connaître de telles horreurs.

Henri Pouillot, « L'enfer des femmes à la villa Susini », entretien réalisé par Lucien Degoy, *L'Humanité*, 22 mai 2001.

« *Vivre entre soi en étant chez les autres* »

Il est dans la logique même de l'émigration, une logique quasi universelle, d'essayer autant qu'il se peut, pour atténuer dans les premiers temps la rigueur de l'exil et les difficultés de la vie en émigration, de « vivre entre soi en étant chez les autres et sur le territoire des autres », d'y vivre entre parents, entre proches, dans l'univers familier de l'interconnaissance traditionnelle. Ce sont là, incontestablement, des conduites de solidarité mais qui ne sont exemptes ni de calcul, ni d'intérêts, ni même des formes les plus sordides d'exploitation. On n'insistera jamais assez sur le rôle joué, sous couvert de solidarité et de générosité, voire de fraternité, par ces tenanciers de cafés, de bars et d'hôtels, meublés et garnis, que l'on a fini par désigner sous le nom de « marchands de sommeil ». Agissant avec autorité, comme des maîtres de céans, ils sont au départ de l'édification des premières baraques. Vont venir s'y ajouter, cette fois en toute indépendance par rapport aux propriétaires des cafés, beaucoup d'autres baraquements, rassemblés autour des bars tenus (le plus souvent) par leurs « contribuables ».

Ainsi se dessine le processus qui préside à la distribution et au regroupement des travailleurs immigrés algériens, depuis leur hébergement en « meublés » jusqu'aux baraques des bidonvilles, celles-ci n'étant souvent que le prolongement ou l'annexe de ceux-là. « Je n'avais plus de place dans les huit chambres de l'hôtel, je ne pouvais plus ajouter une seule personne. Or il ne se passait pas un jour sans qu'on vienne frapper à la porte demander un lit, un matelas, une place n'importe où, n'importe comment, sous un plafond, c'est tout. Je ne pouvais pas la donner. On venait de Paris, de plus loin, on arrivait du pays. On se recommandait de parents, d'amis... Ce pouvait être des amis eux-mêmes, des parents, surtout ceux qui ne connaissaient pas la France. Là-bas (en Algérie), ils se disent : on a X..., c'est un parent, c'est quelqu'un du village, il me logera. Mais quand ils arrivent ici, c'est bouché, c'est complet. Comment faire ? Ils sont bien contents de trouver une baraque. Ils n'ont pas le choix. Et ils l'acceptent, heureux ! » Ainsi s'exprime, à la fois sur le mode de l'explication et avec une intention de justification, un des premiers exploitants de café-hôtel, qui fut aussi un des pionniers du bidonville et un véritable entrepreneur en baraquements.

Le bidonville du 102

Décrire le bidonville suppose que je puisse le cerner ou le figer même un moment dans un état ou dans une forme déterminée. Par essence, le bidonville est comme un bouillon de culture dont les microbes se reproduisent indéfiniment. Il est pareil à la tache d'huile qui se répand de façon désordonnée. Au 102 rue des Pâquerettes, ça grouille comme dans une fourmilière. C'est une véritable cité concentrée sur un terrain vague. On y trouve tout, des cafés, des épiceries, des boucheries. Il y en a même pour spéculer dans l'immobilier. La police intérieure est faite selon des coutumes respectées par tous.

Notre bidonville constitue un vrai mini-Etat. Nous sommes tous de la même origine. Ce qui nous donne le statut de tribu. La plupart d'entre nous viennent de Tunisie où ils ont vécu pendant de longues années. Ils ont émigré en Tunisie quand le pays a eu son indépendance. Puis ils ont émigré à nouveau, en France. D'autres sont venus directement en France, attirés par la sécurité d'un emploi. Ils sont ainsi mieux préparés à entendre le « Grand Géant » débattre des problèmes de l'Algérie. A part quelques exceptions, nous sommes tous originaires du Sud-Est algérien : le Souf. Subissant les événements de l'histoire, les Soufis ont émigré vers l'Est jusqu'en Arabie et vers le Nord. Toujours ce Nord qui attire toutes les richesses comme un aimant. Chaque bidonville à Nanterre est représentatif d'une région de l'Algérie. Il est rare de trouver des Soufis habitant avec des Oranais, par exemple. C'est ce qui caractérise chaque bidonville et lui donne une structure propre. Le dialecte que nous parlons ressemble à celui que l'on parle au sud-ouest de la Tunisie. Aujourd'hui, il est fortement teinté d'accent tunisien, car la majorité des Soufis viennent de Tunisie. Généralement, ceux qui viennent de Tunisie ont déjà habité un bidonville. Ils n'ont pas de difficulté à s'adapter. Mais pour ceux qui, comme nous, viennent d'un autre monde, c'est un véritable drame humain.

Les familles débarquent chaque jour avec valises et enfants. Elles s'entassent dans une pièce. Parfois, plusieurs familles sont contraintes de loger dans la même baraque en attendant... Et cela pose des problèmes énormes de promiscuité. D'instinct, une chaîne de solidarité s'est établie, pour accueillir les nouveaux arrivants au paradis. Chacun héberge son prochain et l'aide à monter les quelques planches qui lui serviront de baraque. Socialement, nous constituons un bloc homogène au bord de cette rue des Pâquerettes. Sur ce terrain vague, notre environnement est constitué d'herbes folles et d'ordures.

Nous avons apporté avec nous notre mode de vie et nous le conservons précieusement. C'est notre seul repère dans cette existence. (p. 39-40)

Le 5 juillet 1962, nous apprenons la proclamation de l'indépendance de notre pays : l'Algérie. Il nous est impossible d'apprécier l'ampleur de cette nouvelle, mais évident de constater chez nos aînés cette grande joie mêlée de larmes qui éclate dans tous les bidonvilles. C'est le délire, c'est la fête ; dans un mouvement immédiat, des groupes se forment et se mettent à extérioriser leur joie. Je me retrouve dans la rue à crier des slogans en chœur avec tous les Algériens nés il y a quelques instants : « Yaya Ben Bella, yaya Ben Bella »... Les voitures sont assaillies et dans les camionnettes, on se retrouve à plus d'une vingtaine. Les klaxons crient à tue-tête, les pétards éclatent dans tous les sens. On frappe des mains, des pieds, on chante. Une page de notre histoire vient d'être tournée aujourd'hui. Nous défilons toute la journée et notre rassemblement va en grandissant. Seule la nuit aura raison de nous. On se disperse pour aller faire la fête dans chaque bidonville. A la rue des Pâquerettes, le terrain vague est envahi et pour la première fois les enfants se trouvent avec les adultes pour chanter, boire et danser avec nous. Dans les baraques, les femmes fêtent à leur manière avec les « warari » traditionnels. Durant toute la nuit, nous avons fait la fête et à l'aube, épuisés, nous regagnons nos baraques. (p. 68-69)

Brahim Benaïcha, *Vivre au paradis*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

Un conflit à huis clos

Le conflit qui se déroule en Algérie depuis près d'une décennie, a déjà fait plus de 150 000 morts, des milliers de disparus, dont un grand nombre ont été enlevés par les forces de sécurité (plus de 4500 dossiers sont entre les mains des ONG des droits de l'homme). En réalité, le nombre total des disparus serait bien plus élevé, plus de 20 000 selon certaines estimations, dépassant largement les cas par exemple de l'Argentine ou du Chili. Parmi l'ensemble des crimes contre l'humanité perpétrés en Algérie, la liste de ceux dans lesquels l'Etat a une part directe ou indirecte de responsabilité est longue et ne cesse de s'alourdir de nouveaux témoignages, en particulier ceux d'algériens réfugiés à l'étranger, consignés par des ONG de droits de l'homme : tortures, exécutions extra-judiciaires, enlèvements par les forces de sécurité, massacres à grande échelle, pouvant atteindre des centaines de personnes en une seule nuit, dans l'indifférence, voire avec la complicité des autorités...

Pourtant, aucun procès crédible n'a pu à ce jour se tenir. Depuis les élections présidentielles de 1999 et la loi de Concorde civile, on demande aux Algériens d'oublier et de tourner la page. Si, à ce moment, la violence a certes diminué en intensité, elle a depuis quelques mois repris un rythme soutenu dans l'indifférence générale, et ses responsables demeurent dans l'impunité. Il n'est pas de journée sans que la presse ne rende compte d'une exécution de présumés terroristes par les forces armées ou de militaires par des groupes armés « islamistes », d'un attentat, d'un massacre collectif... Même des événements apparemment naturels, comme les incendies qui ont ravagé des milliers d'hectares boisés durant l'été 2000, auraient été, selon certains témoignages, provoqués par l'armée qui traque les individus cachés dans les maquis... Depuis le début du conflit, ces faits, tels que rapportés de manière laconique par une presse sous haute surveillance pour ce qui est de l'information sécuritaire, semblent se dérouler à *huis clos*, sans témoins, sans survivants. Dans cette comptabilité macabre égrenée au fil des jours, les acteurs, morts ou vifs, n'ont ni nom ni visage. L'identité réelle des protagonistes n'est jamais établie, laissant aux autorités le loisir d'imputer *a posteriori* tout crime ou destruction au terrorisme et de justifier toutes les violations des droits de l'homme par la menace islamiste. Cette menace est surtout agitée en direction de l'opinion et de la communauté internationale par un régime qui se présente à l'extérieur comme garant des valeurs et des intérêts occidentaux contre la « barbarie islamiste », et qui, à l'intérieur, manipule et attise la violence islamiste et utilise la terreur pour écarter et reporter toute échéance électorale qui le mettrait immédiatement en cause. Ce régime, issu de trente ans de parti unique, entend, malgré le pluralisme politique introduit en 1989 et la démocratie de façade, continuer à exercer seul le pouvoir, sans partage ni alternance.

La thèse avancée par les autorités algériennes, répercutée par une partie des élites et reprise par les grands médias en Occident, selon laquelle toute cette violence serait le fait exclusif de groupes de fanatiques religieux, dédouane individuellement et collectivement les autorités et l'Etat de leur responsabilité dans la violence. Cette version s'est imposée dans l'opinion occidentale avec une facilité surprenante. Pourtant, les spécialistes du terrorisme et des mouvements de guérilla et les observateurs qui suivent de près ce qui se passe en Algérie, ont noté beaucoup de choses bizarres, qui les ont amenés à s'interroger sur la réalité et l'autonomie de ces maquis, et à formuler l'hypothèse d'une collusion entre certains groupes armés, parmi les plus sanguinaires, et le pouvoir. Le doute devint plus grand encore lors des grands massacres de 1997, lorsque dans plusieurs villages, des centaines de civils furent égorgés en une seule nuit, à proximité de casernes, sans que les autorités ne viennent porter secours aux malheureux. Pire encore, des témoins ont reconnu des membres des forces armées de l'Etat, parmi les assaillants... (...)

Mon hypothèse est que ce qui se joue en Algérie provoque un profond malaise, car cela interpelle les européens et réactive des peurs profondes, qu'ils croient avoir conjurées. Dès lors, il semblerait que l'ignorance dont je parlais plus haut ne relève pas d'une insuffisance d'information ou de connaissance, mais qu'il s'agisse plutôt d'un déni, du refus de voir quelque chose qui épouvante.

La tragédie qui endeuille l'Algérie n'est pas un conflit d'un autre âge, un conflit qui nous viendrait du Moyen-Age; ce n'est pas non plus une situation entièrement spécifique, même si elle a sa spécificité; enfin, elle n'est pas, comme on l'entend dire souvent, « trop compliquée », en tout cas elle ne l'est pas plus qu'ailleurs (en Serbie ou en Côte d'Ivoire par exemple, pour prendre des exemples actuels)... sauf pour ceux qui ne veulent pas comprendre. La guerre qui se déroule dans ce pays se situe au cœur de la modernité, et préfigure même d'une certaine manière les conflits du futur. Et je crois que c'est cela précisément que les occidentaux refusent de voir. Il leur est certes plus commode de renvoyer cette violence à un passé définitivement révolu pour eux, ou encore de mettre l'Autre musulman face à sa violence « atavique ». Se faisant, ils conjurent leur peur, et tentent de se convaincre que la menace, en ce qui les concerne, vient de l'extérieur, de l'Autre. (...)

Fatiha Talahite, « Femmes et violence dans le conflit armé », communication au XVIIème Congrès de la Fédération Internationale des Femmes de Carrières Juridiques, Tolède, 6-10 septembre 2000.

Frustration sexuelle et violence

(...) Sous la pression des intégristes et de la tradition, le pouvoir a brisé la mixité et instauré un véritable apartheid sexuel. Tout s'est aggravé en 1981 et 1982, lorsque le gouvernement Chadli, pour donner des gages aux islamistes, a lancé une « campagne d'assainissement » afin d'éradiquer les « comportements immoraux ». Une épuration qui souille la vie quotidienne. La chasse aux amoureux était ouverte. Malika, une enseignante, se souvient. Lors de cette « campagne », elle a été embarquée avec son ami par la police : « Je me suis sentie salie. J'ai pleuré en racontant l'humiliation à mon père. » Celui-ci, impuissant devant cette répression, a proposé à Malika de lui signer une lettre l'autorisant à fréquenter son copain : « Tu n'auras qu'à la montrer à la police si ça se reproduisait », lui avait dit son père.

(...) Les rues offrent le spectacle d'une société déchirée. Les femmes passent. Les hommes sont attablés aux terrasses. Les rares couples qui se tiennent la main sont la cible des regards. Celui des hommes est difficile à soutenir. Un mélange de désir et de haine. Une frustration palpable. L'homme en veut à cette silhouette féminine convoitée sans jamais pouvoir la caresser. Il siffle alors sur son passage, parfois l'insulte. Il lui en veut d'exister. L'idéologie islamiste prépare des générations de refoulés. Elle prône une séparation des deux sexes, au nom d'une phobie de « désorganisation totale de la société ». Selon Nahima, une cadre administrative, « l'intégrisme a énormément profité de ces tabous, beaucoup trop nombreux. Le FIS a diabolisé les femmes. Celles-ci ont évolué plus positivement. Elles avaient énormément à gagner de la modernité ».

Cette frustration exacerbée est l'une des sources de la violence manipulée par les islamistes. La tentation pour un jeune désœuvré de saisir le pistolet qu'on lui tend n'est-elle pas grande quand sa vie est si misérable : ni toit, ni travail, ni jouissance. Le seul amour autorisé est celui d'Allah. (...)

Mina Kaci, « Une plongée dans l'Apartheid sexuel », *L'Humanité*, 6 mars 1998.

Bibliographie

Sources bibliographiques

Livres :

- Benaïcha Brahim, *Vivre au paradis*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.
- Benjamin Walter, « Sur le concept d'histoire IX », in *Œuvres III*, traduction de Maurice de Gandillac, Paris, Gallimard, 2000.
- Germain-Robin Françoise, *Femmes Rebelles d'Algérie*, Editions de l'Atelier et Le Temps des Cerises, 1996.
- Koltès Bernard-Marie, Regnault François, *La famille des Orties : esquisses et croquis autour des Paravents de Jean Genet*, Paris, Editions Nanterre/Amandiers, 1983.
- Messaoudi Khalida, *Une Algérienne debout : Entretiens avec Elisabeth Schemla*, Paris, Flammarion, 1995.
- Müller Heiner, « Le dieu bonheur », traduction de Jean-Louis Backès, in *Germania, Mort à Berlin et autres textes*, Paris, Editions de Minuit, 1985.
- Sayad Abdelmalek, avec la collaboration de Eliane Dupuy, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Editions Autrement, 1995.
- Stora Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, 2001.

Articles :

- « Trois ans qui ont modifié le regard sur la guerre d'Algérie », *Le Monde*, 28 juin 2003.
- Bajande Francine, Kaci Mina, Lin Zoé, Widemann Dominique, « Algérie », *L'Humanité*, 6 mars 1998.
- Brun Catherine, « Pierre Guyotat : la guerre comme mythe », *Magazine littéraire*, n°378, juillet-août 1999.
- Harbi Mohammed, « Un passé de tortures qui ne passe pas », *Le Monde*, 11 mai 2001.
- Kaci Mina, « Une plongée dans l'Apartheid sexuel », *L'Humanité*, 6 mars 1998.
- Liauzu Claude, « Djamila AMRANE, Les femmes algériennes dans la guerre, Plon, 1991 ; Des femmes dans la guerre d'Algérie, Karthala, 1996. », *Clio* n° 9-1999.
- Pouillot Henri, « L'enfer des femmes à la villa Susini », entretien réalisé par Lucien Degoy, *L'Humanité*, 22 mai 2001.
- Stora Benjamin, « La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie ? », *Le Monde*, 19 mars 2002.
- Vidal-Naquet Pierre, « Il se manifeste une gigantesque envie de vérité à propos de l'Algérie », entretien avec Florence Beaugé et Philippe Bernard, *Le Monde*, 27 novembre 2000.
- Talahite Fatiha, « Femmes et violence dans le conflit armé », communication au XVIIème Congrès de la Fédération Internationale des Femmes de Carrières Juridiques, Tolède, 6-10 septembre 2000.

Sites internet :

- Algeria-Watch : <http://www.algeria-watch.de>
- CLIO : Histoire, Femmes et Sociétés : <http://clio.revues.org>
- L'Humanité : <http://www.humanite.presse.fr>
- Le Monde : <http://www.lemonde.fr>
- Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits : <http://www.obsarm.org/index.htm>

Pour aller plus loin

Ouvrages :

- Ageron Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, Paris, PUF, 1979.
- Ageron Charles-Robert, *L'Algérie algérienne de Napoléon III à De Gaulle*, Paris, Sindbad, 1980.
- Alleg Henri, *La Question*, Paris, Editions de Minuit, 1958.
- Assouline David et Mehdi Lallaoui (dir.), *Un siècle d'immigration en France. Troisième période : 1945 à nos jours*, Paris, Syros, 1997.

Bourdieu Pierre, Sayad Abdelmalek, *Le Déracinement, ou la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Editions de Minuit, 1964.

Branche Raphaëlle, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.

Courrière Yves, *Les Fils de la Toussaint*, Paris, Fayard, 1968.

Courrière Yves, *La Guerre d'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 1990, 2 vol.

Duquesne Jacques, *Pour comprendre la guerre d'Algérie*, Paris, Perrin, 2001.

Feraoun Mouloud, *Journal : 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962.

Hamoumou Mohand, *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 2001.

Harbi Mohammed, *Une vie debout : Mémoires politiques I, 1945-1962*, Paris, La Découverte, 2001.

Mauss-Copeaux Claire, *Appelés en Algérie, la parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1999.

Rotman Patrick, *L'Ennemi intime*, Paris, Seuil, 2002.

Stora Benjamin, *La Gangrène et l'oubli – La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991.

Stora Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 1991.

Stora Benjamin, *Imaginaires de guerre, Algérie-Vietnam*, Paris, La Découverte, 1997.

Stora Benjamin, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance. 1. 1962-1988*, Paris, La Découverte, 2001.

Vidal-Naquet Pierre, *Face à la raison d'Etat. Un historien dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1989.

Articles :

Bradby David, « Images de la guerre d'Algérie sur la scène française », *Théâtre/Public* n°123, mai-juin 1995.

Benoune Mahfoud, « Les fondements socio-historiques de l'Etat algérien contemporain », *L'Algérie et la modernité*, Alger, CODESRIA, 1989.

Péroncel-Hugoz Jean-Pierre, « Le royaume arabe », *Le Monde*, 9 juin 1985.

Romans :

Boudjedra Rachid, *Le Vainqueur de coupe*, Paris, Denoël, 1981.

Cardinal Marie, *Au pays de mes racines*, Paris, Grasset, 1980.

Daeninckx Didier, *Meurtres pour mémoire*, Paris, Gallimard, 1991.

Etcherelli Claire, *Elise ou la vraie vie*, Paris, Gallimard, 1967.

Lallaoui Mehdi, *Une nuit d'octobre*, Paris, Au nom de la mémoire, 2001.

Mimouni Rachid, *Tombeza*, Paris, Robert Laffont, 1984.

Rémy Pierre-Jean, *Algérie, bords de Seine*, Paris, Albin Michel, 1992.

Films :

1960-1963 : *Le Petit Soldat*, Jean-Luc Godard.

1966 : *La Bataille d'Alger*, Gillo Pontecorvo.

1966 : *Le Vent des Aurès*, Mohamed Lakhdar-Hamina.

1972 : *Avoir vingt ans dans les Aurès*, René Vautier.

1973 : *RAS*, Yves Boisset.

1975 : *Chronique des années de braise*, Mohamed Lakhdar-Hamina.

1976 : *La Question*, Laurent Heynemann.

1998 : *Vivre au paradis*, Bourlem Guerdjou.

Documentaires :

La Guerre d'Algérie, d'Yves Courrière et Philippe Monnier, 1972.

La Guerre sans nom, de Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, 1992.

Le Silence du Fleuve, d'Agnès Denis et Mehdi Lallaoui, 1992.

Mémoires d'Immigrés, l'héritage maghrébin, de Yamina Benguigui, 1997.

Algérie(s). 1. Un peuple sans voix. 2. Une terre en deuil, de Malek Bensmail, 2002.